



UN SERVICE BY LEVER
CENTRALE DE LA PIZZA PATROUILLE

FRONT

LE JOURNAL ÉTUDIANT DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

CENTRE D'ÉTUDES ACADIENNES
UNIVERSITÉ DE MONCTON
MONCTON, N.-B. E1A 3E9

VOL. 22 NO 3

CETTE SEMAINE

UNIVERSITAIRE

CARNAVAL :
QUAND MÊME LA
NATURE S'EN MÊLE

à lire en page 2

RÉGIONALE

T.V. 10 À L'ÈRE
DU DIRECT

à lire en page 3

SPORTS

DES ÉQUIPES
QUÉBÉCOISES
FLIRTIENT AVEC
L'ASIA

à lire en page 15

SOMMAIRE

ACTUALITÉ

UNIVERSITAIRE 2

ÉDITORIAL 6

BILLET 6

COMMENTAIRES 7

TRIBUNE 5

CHRONIQUE MUSIQ. 13

SPORTS 14

ESPRESSO/HORS-JEUX 15

Soirée internationale au CUM

MARTIN THÉRIAULT

L'Association des étudiants internationaux de l'Université de Moncton a accueilli plus de trois cents personnes samedi soir au stade du CEPS à l'occasion de la «soirée internationale 1992».

Cette soirée, destinée à exposer diverses cultures internationales, regroupait une quinzaine de pays produisant kiosques, mets spécialisés, spectacles culturels et musique internationale. Tous les ingrédients nécessaires à la préparation d'une soirée aux saveurs internationales étaient présents.

Chaque table était des articles particuliers provenant des pays qu'elle représentait, que ce soit des vêtements, des œuvres artistiques, ou simplement des pièces de monnaie.

«C'est une soirée pour se faire connaître un peu mieux en présentant certains aspects de nos cultures respectives», explique M. Georges Wega, président de l'Association des étudiants internationaux. «C'est aussi une occasion pour les étudiants étrangers d'affirmer leur culture tout en le faisant dans un esprit de fête», poursuit-il.

Environ une centaine de bénévoles (partout des étudiants) étaient de la partie afin de donner un coup de main aux préparatifs et à l'accueil. Plusieurs d'entre eux étaient vêtus de costumes traditionnels ajoutant ainsi à l'exotisme de cette soirée. Que ce soit le bongo (Centre-Afrique), le gandombra (Algérie) ou le sari (Inde), tous ces habits multicolores se dis-



COMME TOUJOURS, LA SOIRÉE INTERNATIONALE À ÉTÉ TRÈS POPULAIRE

tinguaient d'autant plus que les drapeaux qui les représentent.

Cet événement, on le voyait dans les costumes, on l'entendait dans la musique aux rythmes envoûtants, on la respirait dans l'odeur alléchante des plats préparés, au point de prendre le stade pour un souk marocain avec ses marchands et ses denrées alimentaires.

Les plats exotiques ont attiré plus d'une personne. La file d'attente au buffet était longue, cependant, les plus patients se sont vu récompensés en goûtant à des délices hors du commun. Le poulet à la Mouambé a surpris quelques in habitués de plats épicés, qui cherchaient avec empressement une fontaine d'eau.

À partir de 20h30, il ne restait plus qu'à s'asseoir et se laisser emporter par les rythmes des musiciens et des danseurs. Le répertoire était composé de la danse du Zaire, du Rwanda, de l'Inde et du Cameroun. Du côté de la musique, il y avait du violon chinois, de la cornemuse écossaise, des musiciens du Cameroun et de la musique folklorique acadienne. De quoi satisfaire tous les goûts! Finalement, les plus fêtards ont terminé la soirée sur la piste de danse se livrant à la cadence de la musique africaine.

Pour les trois cents personnes qui ont bravé le froid de l'extérieur samedi soir, cette soirée internationale a été un petit voyage chaleureux où s'y mêlaient culture, amitié et fraternité.

Le REER
D'IC

C'est le REER de...



TA CAISSE POPULAIRE ACADIENNE

Le harcèlement sexuel et sexiste surveillé de près

Lucie LABOISSOÏÈRE

Le recteur, Jean-Bernard Robichaud, a annoncé la nomination de Marie Brunelle à titre de conseillère responsable du comité sur le harcèlement sexuel et sexiste. Madame Brunelle, qui occupe ce poste depuis le 6 janvier, s'est donnée comme objectif premier de sensibiliser les étudiants et les professeurs de l'Université de Moncton au problème de harcèlement sexuel et sexiste. «La plupart des universités

canadiennes ont déjà une politique sur le harcèlement sexuel et sexiste semblable à celle que nous venons tout juste d'établir ici», a soutenu la conseillère. Madame Brunelle a acquis de l'expérience dans ce domaine, notamment au sein de la Commission des Droits de la personne du Québec.

Selon la nouvelle responsable du comité, il y avait un grand besoin d'une politique sur le harcèlement sexuel et sexiste au campus de Moncton. «En ce qui a trait à la discrimination

envers les femmes, l'Université de Moncton n'est pas mieux que la population en général, bien que ce soit un établissement d'éducation supérieure», a-t-elle avoué.

La conseillère a de plus fait savoir qu'elle s'engage à faire connaître la politique sur le harcèlement afin que la population étudiante et les professeurs se familiarisent à la notion et, par conséquent, deviennent responsables de leurs actions. □

Spectacle pour les amateurs de musique alternative au Kacho

Ethienne ALLARD

En collaboration avec le club étudiant le Kacho et CKUM, l'organisation «Tout au dans l'marais» présentera le lundi 3 février des 19h, un spectacle rock-alternatif mettant en vedette trois groupes de la région. Pour la première fois, Moncton accueillera Not From Athens et Sommersault de Fredericton. Sommersault a récemment complété une série de spectacles avec la formation de Winnipeg, S.N.F.U., lors d'une mini-tournée en Atlantique. Aussi, Not From Athens,

très reconnu par les amateurs dans la province, ont fait paraître en 1991 une cassette-démo intitulée «... And nothing changes...» et ont participé à de nombreux spectacles. Finalement, les membres de la formation monctonienne Bad Luck #13 prendront les planches pour terminer la soirée. Depuis plusieurs années, ce groupe se produit partout et leur énergie et leur présence (souvent provocatrice) n'ont laissé personne indifférent.

L'organisation Tout au dans l'marais est un organisme à but non-lucratif consacré à la diffusion et à la promotion des groupes locaux qui oeuvrent dans la musique dite «alternative». Parmi ses réalisations, on compte plusieurs spectacles, des services de diffusion de cassettes et une compilation en 33 tours vinyl regroupant 6 groupes de Moncton. Sa date de parution est fixée pour le début mars.

Laissez-vous tenter et appuyez la scène locale! Les billets sont en vente au Sam the Record Man et au Room 201 (sur le boulevard St-Georges) au coût de 5 dollars à la porte. A souligner que cette soirée sera non-alcoolisée. □

Les fumeurs sont-ils maltraités?

Lisa GÜENETTE

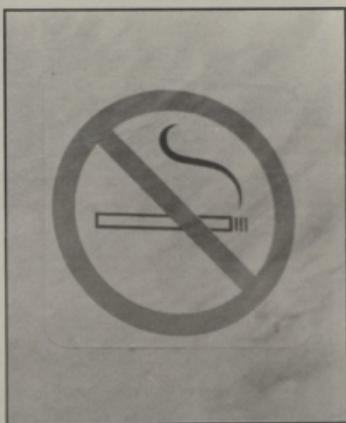
Dans plusieurs édifices de la ville, il est interdit de fumer. À l'Université de Moncton, c'est seulement à la Faculté des arts que les fumeurs peuvent encore s'adonner à leur habitude. La Société pour la libération des fumeurs a l'intention de regrouper une association pour la protection des droits des fumeurs à Moncton.

Les fumeurs se font humilier et culpabiliser par la vague paranoïde écologique qui saute le pays en ce moment. C'est ce qui a fait savoir Luc Dumulong, coordinateur du Québec et des provinces de l'est de la Société pour la libération des fumeurs lors d'une entrevue téléphonique jeudi. «C'est une attitude très paternaliste que les Canadiens ont envers les fumeurs», s'est-il plaint.

La société existe depuis 1986 et regroupe neuf mille adhérents. «Nous ne sommes arts que des radicaux. On n'épouse uniquement à la réglementation abusive», a déclaré M. Dumulong.

Selon M. Dumulong, les fumeurs sont considérés des risques qu'ils prennent en fumant, mais ils choisissent quand même de fumer pour le plaisir sensuel que cela leur amène. «Fumer n'est pas qu'une dépendance physique, elle a aussi une fonction psychologique de définition de groupe et d'établissement d'espace social.»

«Dans certains endroits, on ne permet même pas la consommation de la cigarette à l'extérieur, question de donner l'exemple aux autres. Ce n'est plus une question de fumée, c'est faire de la morale». M. Dumulong va même jusqu'à dire que c'est la marque d'une société néo-prohibitionniste. Les fumeurs sont devenus des criminels parce qu'ils font de la contrebande de cigarette. La seule façon pour eux de pou-



voir continuer à fumer est d'acheter leurs cigarettes aux États-Unis. Les cigarettes sont beaucoup trop taxées croit M. Dumulong. «Le mythe des coûts de santé engendrés par la cigarette est exagéré. Les fumeurs versent plus d'argent dans les coffres du gouvernement qu'ils en retirent.» a-t-il expliqué.

«Le gouvernement ne veut pas vraiment enrayer la consommation de la cigarette. Cela leur rapporte trop de revenus.»

Ronald Bourque, directeur du département de comptabilité à l'Université de Moncton, ne tolère pas la fumée de cigarette dans les lieux de travail. Il a

SI CE SIGNE A
ÉTÉ ET EST
ENCORE TRÈS
POPULAIRE, IL A
MAINTENANT DE
LA COMPÉTITION:
LES FUMEURS

proposé au conseil de la Faculté d'administration d'interdire la consommation de la cigarette dans l'édifice. «Les droits de l'individu quant à la santé ont priorité sur les droits collectifs», a-t-il déclaré.

M. Bourque n'est pas contre les fumeurs, mais il veut pouvoir travailler sans subir la fumée de cigarette des autres. «Suite à l'interdiction de fumer à la Faculté, les fumeurs ont demandé la permission de fumer dans un local. Cette idée me semblait raisonnable, mais le syndrome d'attraction aurait réparti la fumée dans tout l'édifice, et cela n'était inacceptable.» a-t-

il expliqué. «Les gens ont le droit de fumer, mais les non-fumeurs ont aussi le droit de ne pas respirer la fumée secondaire.»

La Société pour la libération des fumeurs organisera une réunion d'information à Moncton bientôt. Elle compte désactiver les études qui collent problèmes de santé et cigarette. M. Dumulong veut équilibrer le débat sur la question. □

DAME NATURE N'AIME PAS LE CARNAVAL D'HIVER

Patrick BRETON

Dame nature n'a pas voulu contribuer au carnaval d'hiver de l'Université de Moncton qui s'est tenu du 15 au 26 janvier 1992. C'est ce que nous a affirmé Victor Boudreau, directeur aux affaires internes de l'Université, au cours d'une entrevue accordée au FRNTE vendredi dernier. Selon lui, les baisses et les hausses de température n'ont toutefois pas empêché le 1er carnaval d'hiver de l'Université de connaître le succès.

En effet, M. Boudreau nous a avoué qu'il était satisfait de la participation des étudiants et étudiants aux diverses activités du carnaval. «Que ce soit au niveau du tour de peigne, du tour du hockey bonnie ou du bingo Fébec-CKUM, la population universitaire était présente et ce, en grand nombre.» a-t-il lancé. Au niveau de la soirée internationale, le directeur aux affaires internes nous a appris que plus de 300 personnes étaient de la fête.

Malgré l'événement qui a attiré le plus grand nombre de spectateurs est sans aucun doute le spectacle d'Honeymoon Suite au CEPS. D'après Victor Boudreau, près de 700 billets avaient été vendus lors de la soirée. Au total, près de

1200 personnes ont assisté au concert du groupe canadien. M. Boudreau nous a même avoué que Wayne St-Thomas le chef de la sécurité du CUM, lui a dit que c'était le plus gros spectacle musical qu'il ait vu depuis qu'il travaille ici. M. St-Thomas travaille au CUM depuis plus de 16 ans.

D'après lui, les journées d'activités annulées, fautes de belle température, ont baissé le montant de la note à payer par le CUM pour le carnaval à plus de 3 000 dollars. «La participation des commanditaires comme Moosehead, Pepsi, Pat Tuesday's et Ziggy's a aussi permis de réduire les dépenses», a-t-il déclaré.

Selon lui, l'expérience est à recommencer l'an prochain. Victor Boudreau a affirmé que c'était la première fois depuis 12 ans qu'il y avait un événement aussi gros à l'Université, mais à part les festivals d'entrée. Il conseille fortement aux personnes qui viendront le remplacer de continuer cette activité qui, d'après lui, gagne sûrement de la popularité au fil des ans. □

Les étoiles brilleront-elles à Ottawa?

Paul WARD

L'équipe d'improvisation étoile du Centre universitaire de Moncton est officiellement inscrite pour le prochain tournoi national canadien, la CUI'92, qui se déroulera à l'Université d'Ottawa les 6, 7 et 8 mars prochains.

TOURNOI PRESTIGIEUX

La Coupe universitaire d'improvisation regroupe des équipes de l'Ouest, du Centre et de l'Est du pays — du collège St-Boniface au Manitoba jusqu'à l'Université de Moncton en passant par Sherbrooke, Trois-Rivières, Lével, Québec et Montréal au Québec. Ce tournoi existe depuis plus de six ans, et l'U de M a toujours fait bonne figure; champion en 1990, finaliste en 1991 et demi-finaliste pendant les quatre années précédentes. Ce tournoi est devenu, pour les amateurs d'improvisation, prestigieux, respectable et reconnu sur la scène nationale universitaire.

L'ÉQUIPE

Cette équipe est formée de huit joueurs et joueuses d'expérience sous Robert Gauthier, Luc LeBlanc, Eric Butler, Hugues Paulin, Paul Ward, Maryse LeGrelley, Nathalie Lévesque et Nathalie Jodry. Cette équipe a tous les ingrédients pour remporter les honneurs de ce championnat, constate Luc LeBlanc, un vétéran des étoiles. «Avec des joueurs vétérans comme Robert Gau-



L'ÉQUIPE DE L'U DE M A REMPORTÉ LA COUPE EN 1990. LA REVERRONS-NOUS CETTE ANNÉE?

vin, Eric Butler et plusieurs recrues qui ne cessent d'impressionner, nous avons tout ce qu'il faut pour être champions. Il ajoute que s'il arrivait de Claude Bergeron comme entraîneur de l'équipe permettrait de solidifier les huit et pourra travailler individuellement sur les forces et les faiblesses de chacun.» Il explique: «l'année dernière nous avons terminés deuxième sans entraîneur régulier, Claude est la clé qui nous poussera un cran plus loin

au championnat.» L'entraîneur, M. Claude Bergeron, est le responsable de la programmation des spectacles aux Loisirs socio-culturels de l'U de M avec un bagage de sept ans d'expérience dont deux ans avec l'équipe d'improvisation de Shippagan. Il appuie les propos de M. LeBlanc «Je suis tout à fait d'accord avec Luc, l'équipe possède tous les éléments nécessaires pour faire bonne figure au niveau national.» Il ajoute qu'il y a «un

équilibre entre les gars et les filles qui donnent plusieurs cartes à jouer lors du tournoi, le public aime voir cette dynamique.»

LE FINANCEMENT

Le voyage est très coûteux et les membres de l'équipe ont besoin de votre appui. Ils organiseront dans les prochaines semaines un improvisathon de 14 heures où les étoiles et les autres joueurs de la ligue de l'U de M ne cesseront d'improviser pour la durée totale de cette

activité. Cet improvisathon se déroulera un dimanche au Kachô (date à déterminer) afin d'accumuler le plus de fonds possible tout en offrant un spectacle de qualité aux étudiants et étudiants de l'U de M comme le souligne Luc LeBlanc: «L'improvisation, c'est le défi pour deux équipes de créer une aventure en très peu de temps, pour ensuite la développer et la jouer. C'est souvent des aventures que tous vivent à chaque jour avec un petit piquant d'imagination.» Il ajoute qu'il ne «faut pas être un connaisseur en improvisation pour apprécier ce spectacle, c'est du théâtre avec un mélange de «stand-up comique», c'est du plaisir qui déborde!»

De plus, l'équipe a loué un autobus pour descendre à Ottawa. Les gens qui désirent rejoindre l'équipe à Ottawa pourront le faire en contribuant eux-mêmes à l'improvisation en ramassant des fonds. «Soyez sans crainte, vous n'êtes pas obligés de participer comme joueur ou joueuse, mais vous devez être un spectateur enthousiaste!» explique Luc LeBlanc. Leur objectif est de 2, 3 et 4 et cet objectif est atteint, les gens qui accompagnent les étoiles auront le transport et l'hébergement fournis gratuitement. Alors venez visiter la capitale nationale du Canada avec vos étoiles et faites partie de l'aventure, les étoiles ont besoin de vous. On se voit au Kachô!

ACTUALITE REGIONALE

«Vous écoutez TV10...en direct!»

François LEBLANC

«Des occasions comme celle-là, ça n'arrive pas deux fois», déclare Lucie de Candido, directrice de la programmation TV10, la télévision communautaire de Moncton et des environs, en parlant des récents Championnats canadiens de patinage artistique.

Mme de Candido a fait cette déclaration lors d'une entrevue accordée au Front.

En effet, du 14 au 17 janvier derniers, TV10 a tenu l'antenne pendant près de 18 heures. «L'idée est venue d'un responsable de la ville de Moncton qui nous a approchés pour que nous soyons-là», explique Mme de Candido. «Ca nous a intéressés tout de suite parce que ça nous donnait la chance de faire quelque chose de différent.»

Couvrir en direct pendant trois jours un événement de ce genre demande beaucoup de planification.

C'est beaucoup de travail,

mais lorsqu'une compétition de cette envergure se produit, il ne faut pas rater l'occasion», déclare la directrice de la programmation.

Bien que CTV possédait les droits de reproduction du Championnat, TV10 a pu diffuser les compétitions de catégorie novice et junior. Cependant, la télévision communautaire ne diffusait que les concours disputés à l'aréna J.-Louis Lévesque. «C'est quand même intéressant parce que ces premiers qu'on a vu, ce sont les futurs Kurt Browning et les futures Josée Chouinard», déclare Mme Lucie de Candido. «Et, un jour, on va pouvoir dire qu'on les avait déjà vus à la télé communautaire», souligne-t-elle.

«En huit jours, TV10 a fait 22 heures de diffusion. Ilves dit qu'elle a aussi présenté en direct les compétitions de natation qui se déroulaient au CPEP récemment! Et ce, en plus des émissions régulières qu'il ne

faut pas oublier. «On a été beaucoup occupé depuis quelque temps», explique Mme de Candido. «Mais c'est la nouvelle direction [journal] que TV10 veut prendre; on veut faire des choses qu'on a jamais faites avant.» Le mois de janvier sera plus tranquille: «on ne fera que les productions régulier-

es, car nous diffusons le téléthon «Par amour pour nos enfants» et cette émission demande beaucoup de temps», explique la directrice de la programmation. Par contre, quelques projets de diffusion en direct sont à l'étude, comme un match de boxe et peut-être un événement culturel.

«Mais pour l'instant, c'est le téléthon qui occupe nos esprits», déclare-t-elle. «Car c'est un projet qui nous tient à cœur.»

«C'est un projet qui nous tient à cœur.»

POUR OU CONTRE MISS CANADA

Rachel DUGAS

Une page vient d'être tournée. Le concours Miss Canada a été suspendu pour l'année 1992. Les réactions fusent de partout. Certains critiquent; d'autres rient dans leur barbe. Mme Catherine Dallaire, directrice des relations publiques à la ville de Moncton, espère que le concours Miss Canada retrouvera sa place. De son côté, Mme Anne-Marie Arsenault, membre du comité consultatif des femmes du CUM, se dit

très contente. Selon Mme Arsenault, ce type de concours n'a tout simplement pas sa raison d'être. «Ces concours sont axés essentiellement sur des valeurs physiques qui n'ont rien à voir avec les capacités intellectuelles ou la personnalité de la personne.»

Pour sa part, Mme Dallaire a déclaré que la ville de Moncton n'est pas complètement déçue puisque le concours Miss Moncton ne sera pas suspendu. D'après la relationiste, la suspension du concours Miss

Canada est surtout décevante pour la gigantesque de Moncton qui ne pourra pas se rendre plus loin.

«C'est mauvais de valoriser certaines femmes en se basant sur des critères de beauté telle la minceur», a souligné Mme Arsenault. Elle a d'ailleurs fait allusion aux problèmes assez fréquents d'anorexie. D'après Mme Arsenault, les jeunes filles d'aujourd'hui cherchent tout à ressembler aux participantes de

SUITE EN P. 4



Association des comptables
généralistes licenciés du
Nouveau-Brunswick

PROGRAMME 99

Comptabilité FA1

Mathématiques/Economie ME1

Economie EC2

Comptabilité intermédiaire FA2

Statistiques QM2

Comptabilité intermédiaire FA3

Comptabilité Analytique MA1

Informatique de Gestion MS 1

Finance FN1

Vérification AUI1

UNIVERSITÉ DE

MONCTON

CO 1001 & 1003

EC 1030 & ST 2653

EC 1020 & 3132

CO 2001

ST 2653

CO 2002

CO 3301 & 3302

IG 2601 & 2602 ou 2603

FI 2503 & 2504

CO 4101 & 4102

Les étudiants pourront se faire accorder des équivalences pour les cours figurant à gauche s'ils ont suivi ceux situés à droite. Les équivalences sont sujettes à être confirmées par le bureau régional - moyenne acceptable 65%.

Soyez compétitif. Devenez CGA



Si le domaine de la gestion financière vous intéresse, soyez certain d'avoir ce petit quelque chose de plus. Ajoutez le titre CGA à votre diplôme et vous avez entre les mains les atouts les plus intéressants qu'un employeur peut désirer.

Les étudiants et étudiantes CGA travaillent et étudient en même temps pour obtenir le titre CGA grâce au programme offert dans tout le Canada. Ceux et celles qui ont terminé ou non des études collégiales ou universitaires peuvent être éligibles à des équivalences. Une fois que vous obtenez le titre, vous disposez d'un statut professionnel incomparable.

Le programme d'accréditation CGA s'informatise, ce qui vous place à l'avant-garde

d'une profession en pleine évolution. Ce n'est pas facile, mais les bénéfices sont exceptionnels.

En gestion financière, en comptabilité administrative, en administration publique ou en exercice en cabinet privé, avez un avantage compétitif.

CGA! Prêts pour l'avenir! Pour de plus amples renseignements, écrivez à : L'Association d'éducation des Comptables généralistes licenciés de la région de l'Atlantique, C. P. 5100, 236, rue St-George, Moncton (N.-B.), E1C 8R2 ou composez le (506) 857-2204. Vous pouvez aussi contacter Roger Bourque, cga, Ronald Bourque, cga, ou Egbert McGraw, cga à la Faculté d'Administration.



L'Association d'éducation des Comptables
généralistes licenciés de la région de l'Atlantique Inc.

«Les étudiants doivent payer pour étudier»

- MIKE MURPHY - PROPOS RECUEILLIS PAR ÉTIENNE ALLARD

Frank McKenna a annoncé, la semaine dernière, le gel des subventions pour les quatre universités du Nouveau-Brunswick. Les étudiants pourraient faire face à une augmentation de 400 \$ de leurs droits de scolarité pour la prochaine année. Donald Aubé, président de la Fédération ainsi que Mike Murphy, président du Parti libéral au Nouveau-Brunswick, nous donnent leur point de vue sur ce gel des subventions.

Le gel des subventions annoncé par Frank McKenna était-il inévitable? DONALD AUBÉ. C'était inévitable. La dernière campagne électorale de M. McKenna n'a enseigné pas explicitement sur l'enseignement post-secondaire. En 1987, le gouvernement affirmait verbalement que l'éducation était un domaine «sacré» au Nouveau-Brunswick. Il change complètement son fusil d'épaule et cela est regrettable.

MIKE MURPHY. La dernière récession que le Canada a traversée a touché toutes les provinces. Le gel des subventions était inévitable, car le gouvernement provincial devait chercher de nouvelles sommes



d'argent pour contrebalancer le déficit.

Trouver-vous normal que les étudiants doivent toujours subir les conséquences des compressions budgétaires?

D.A. Les étudiants ne doivent pas payer la totalité de la facture. Il faudra que l'Université de Moncton pense sérieusement à faire une restructuration de son administration. Actuellement, le ratio employés-étudiants est trop élevé pour la population qu'elle accueille.

M.M. A priori, c'est évident qu'une telle augmentation peut paraître exagérée. Les étudiants peuvent se compter chanceux qu'il y ait seulement une hausse de 400 \$, car aux États-Unis on en coûte jusqu'à six fois plus cher. C'est le prix que doivent

payer les étudiants pour les compressions budgétaires du gouvernement.

Les étudiants ont-ils le pouvoir de faire changer la position du gouvernement provincial?

D.A. Le moyen le plus efficace qu'on peut utiliser est de servir de l'assemblée législative pour poser des questions et espérer que les médias saisissent cette occasion pour faire réagir la population. Si on veut avoir l'appui de l'opinion publique, il faut agir de la sorte.

M.M. Les étudiants ne peuvent rien faire. Ils ne sont pas organisés comme les syndicats. De plus, ils ne peuvent pas faire changer l'idée du gouvernement, car ils ont de la difficulté à se faire des alliés parmi la population.

Peut-on entrevoir une baisse de la fréquentation des étudiants dans les universités?

D.A. Je ne crois pas qu'il y ait une diminution des inscriptions. Avec une augmentation de 5,1% des droits de scolarité pour l'année 1991-1992, le taux d'inscriptions a augmenté de 10%.

M.M. C'est évident que cette augmentation va avoir un impact sur le nombre d'étudiants pour les quatre universités de la province.

La prévision de M. Aubé n'envisage rien de très prometteur pour l'avenir. «Si le gouvernement agit encore de la sorte envers les étudiants, ils seront dans quelques années, peu compétitifs sur le marché mondial. Très peu de personnes qualifiées sortiront des universités du Nouveau-Brunswick. Ce, le gouvernement ne l'a visiblement pas compris.»



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté des
sciences sociales

MAÎTRISE EN RELATIONS INTERNATIONALES
DEVENIR UN SPÉCIALISTE EN RELATIONS INTERNATIONALES

Les Facultés des sciences sociales de deux autres départements offrent un programme de maîtrise à caractère professionnel et de nature multidisciplinaire en relations internationales.

En réalisant les notions propres au droit, à l'économie et à la science politique et en effectuant un stage en milieu professionnel, ce programme donne une formation à la fois académique et pratique qui répond aux besoins des nombreux organismes opérant sur la scène internationale.

Durée de la maîtrise

Quatre trimestres à temps complet (année de stage incluse)

Nombre de crédits

Le programme est de 45 crédits et se répartit comme suit : 33 crédits pour les cours, 6 crédits pour le stage, 6 crédits pour l'exercice.

Conditions d'admission

Une licence d'un domaine de premier cycle universitaire (Sciences Sociales),

posséder un excellent dossier universitaire.

Avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Revoir certains cours préalables spécifiques dans les trois disciplines citées.

Daté limité pour soumettre une demande d'admission pour l'automne 1992 : le 1^{er} mars 1992.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS:

Sectionnel du Programme de maîtrise en relations internationales
Faculté des sciences sociales
Université Laval
Québec, Québec, G1K 7P4
Tel. : (418) 656-3813

POUR OBTENIR UN FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADMISSION:

Bureau de régulation
Bureau Jean-Charles Bonenfant
Université Laval
Québec, Québec, G1K 7P4

PROFESSEURS À STATUT PERMANENT

PROFESSEURES À STATUT TEMPORAIRE OU À TEMPS PARTIEL

Par la présente, nous vous annonçons notre décision de démissionner du Comité provisoire de la condition féminine au CUM. Nous profitons de l'occasion pour vous informer des récents événements et des circonstances qui nous ont amenés à prendre cette décision.

A la réunion générale de toutes les femmes du campus convoquée en vue de former un comité provisoire de la condition féminine (le 12 avril 1991), et lors de l'élection qui s'ensuivit, vous avez été élues pour vous représenter au sein de cette structure. Nous vous rappelons que «le but premier du comité provisoire est de représenter les femmes du campus et de leur donner la parole dans les décisions qui les concernent. Il aura comme fonction de définir le mandat et les structures d'un comité permanent sur la condition des femmes à l'Université de Moncton en procédant par consultation auprès des instances universitaires. Ce processus devrait

être complété au plus tard en décembre prochain.» (Hebdo campus, 2 mai 1991).

Nous désirons remercier chaleureusement toutes celles d'entre vous qui nous ont aidées ainsi que les autres membres du comité, à réaliser ce mandat, notamment en participant par écrit ou en assistant à l'une des deux réunions générales durant la ronde de consultation que nous avons menée en octobre et novembre derniers. Il est important de souligner que 96% des femmes qui ont répondu à notre appel ont approuvé sans réserve le mandat et les structures du Comité permanent que nous leur proposons. De tous les départements consultés, nous n'avons reçu aucun commentaire négatif et parmi les associations, la seule opposition provenait du président de l'ABPUM, Paul J. Collette.

Sauf les modalités d'élection des membres du Comité permanent, tout notre projet a été adopté par le Conseil des gouverneurs.

Et voilà que tout se gâte! Le 14 janvier dernier, nous avons appris avec indignation et vive déception, en même temps que vous et par l'entremise d'une sollicitation de candidature en provenance de l'ABPUM, que le recteur avait décidé de se plier aux exigences de la direction de l'ABPUM, qu'il lui ne connaissait le droit de rejeter avec arrogance et mépris le vœu exprimé par la vaste majorité des professeurs d'élire elles-mêmes leurs représentantes au Comité permanent, et le droit de s'assurer une main mise directe sur ce comité en y désignant deux personnes de son choix, «une avec statut permanent et la deuxième avec statut non permanents».

Faisant fi également de la décision du Conseil des gouverneurs voulant que ces deux membres soient élues parmi les professeurs et les bibliothécaires (les femmes), l'ABPUM appelle les candidatures de n'importe quels membres, hommes ou femmes. Pourtant très peu d'entre nous ont accepté la naïveté de croire que ces deux «personnes-nommées par le C.A.» feront connaître au recteur «le point de vue des femmes sur les questions qui ont un rapport avec leurs conditions de travail et d'étude à l'Université de Moncton».

Au contraire, à l'instar des dirigeants actuels et du comité de la condition féminine de l'ABPUM, qui nous ont déjà consulté spécifiquement les femmes (en assemblée générale, par sondage, etc.) sur quoi que ce soit, les personnes nommées par le C.A. ne nous

consultent pas sous le même prétexte qu'utilise le bureau de direction actuel pour empêcher les femmes de s'organiser entre elles et de parler pour elles: l'article 4.03 de la convention collective interdit de discriminer les membres sur la base du sexe, et l'article 13.05 dit que «pour toute question relative à l'ensemble des membres (souligné par nous)... la participation consultative s'exerce par intermédiaire de l'ABPUM».

Leur interprétation étroite de notre convention collective nous transmet un message très clair: «Femme, tais-toi! Nous suivons le droit de parler et d'être représentés au sein des comités de l'Université. La loi, c'est la loi!» Ainsi la clause de non-discrimination de notre convention collective, qui s'appliquait au départ sur celle de nos droits et libertés, ne sert plus à protéger les droits des individus ou des groupes minoritaires défavorisés, mais à les ainer de mieux protéger les intérêts de la majorité. C'est de l'abus de pouvoir pur et simple.

Une autre tentative de mystification consiste à prétendre que la participation des hommes très majoritaires à l'ABPUM à tout le processus consultatif et décisionnel sur les questions qui concernent les femmes va permettre de les sensibiliser davantage sur les problèmes. N'y a-t-il pas un comité «mixte» au sein de l'ABPUM qui se penche sur la condition féminine depuis au moins dix ans? Comment se fait-il alors que les hommes, comme ceux qui siègent au bureau de direction et au C.A., soient si peu sensibilisés, après tant d'années de vie commune «harmonieuses»? A notre avis, c'est parce que l'attitude de la direction de l'ABPUM envers nous est la même que celle du mari Macho envers sa femme. Quand celle-ci lui annonce qu'elle veut ouvrir un compte bancaire personnel en vue de poursuivre un jour ses études, il ne veut rien entendre. Il affirme qu'elle n'a en ce pas le droit pas plus que leur contrat de mariage est fondé sur la communauté des biens, que s'il ne signe pas tous les chèques et les transactions qu'elle voudrait faire, il ne pourra être sensibilisé à ses problèmes, que de toute façon elle n'a pas de problème et qu'elle continuera de dépendre de lui, qu'elle le veuille ou non. Ces propos «utilisés» illustrent bien dans quel esprit et sur quel ton le président de l'ABPUM a rejeté la demande que nous lui avons faite par téléphone le 13 décembre dernier, de le rencontrer, si possible avec d'autres

membres du bureau de direction, pour échanger nos points de vue au sujet de notre représentation au sein du Comité permanent de la situation féminine du CUM. Ces propos se résument ainsi: pas question qu'il perde son temps à discuter avec nous! Il ne négocie cette affaire qu'avec l'administration, exécutant ainsi le mandat que lui aurait confié la dernière assemblée générale. Pourtant, si notre mémoire est bonne, la seule proposition adoptée par cette assemblée qui touche à la question des comités provisoires et permanent, se limite à demander qu'une lettre soit envoyée au recteur pour protester contre le mandat de consultation et exiger une rectification de cette situation.

Maintenant il est devenu évident que l'administration de l'Université appuie et partage la position machogène de l'ABPUM. En effet, la lettre du recteur du 10 janvier 1992 adressée au président de l'ABPUM, le confirme explicitement.

«Je proposerai certains changements au rapport soumis au CGV-911207 par la présidente des comités provisoires de la condition féminine, Mme Marielle Préfontaine, à la prochaine réunion du Conseil des gouverneurs prévue pour le mois d'avril 1992. Les changements que je proposerai permettront à l'ABPUM de désigner des membres du corps professoral du CUM en tenant compte des objectifs de l'Université et dans le respect de la convention collective». Étant donné que la Convention collective de l'ABPUM est plus importante que les femmes du CUM, à quel servira un tel comité? Notre propre expérience nous démontre que sous l'emprise de l'ABPUM, ce comité est destiné à museler les femmes du CUM plutôt qu'à leur donner une voix. Notre démission exprime notre refus de collaborer à cette mascarade.

Vos ex-représentantes
Rose Héline Lanteligne
Gilberte LeBlanc

SUITE DE LA P. 3

ces concours et certains iront même jusqu'à cesser de manger.

«Notre concours, ici à Moncton, est basé sur le talent, l'athlétisme et la personnalité de la personne...» a expliqué Mme Dallaire. Selon cette dernière, Miss Moncton doit être une personne responsable et compétente puisqu'elle représente la ville et remplace le maire quelques fois. «Et on n'enverrait pas Miss Moncton à une place où on n'enverrait pas le maire...» a précisé Mme Dallaire en voulant rehausser l'image de concours Miss Canada.

Certains croient que les concours de beauté sont une dépense inutile, une véritable perte d'argent. Tel est l'avis de Mme Arsenault qui semble avoir trouvé une utilisation plus profitable. «La plupart des participantes à ces concours de beauté sont de jeunes étudiantes. L'argent dépensé dans ces concours devrait être mis à la disposition de ces étudiantes sous forme de bourses d'études...» a-t-elle laissé entendre. Pas bête du tout si l'on pense à l'augmentation future des droits de scolarité. Pourtant Mme Dallaire ne partage pas cette option. «Je perçois les concours de beauté comme un investissement pour permettre à une jeune fille de développer un aspect très positif d'elle-même...» a-t-elle mentionné-2.

Bourses d'études supérieures de deuxième cycle dans le domaine de l'habitation

ANNÉE UNIVERSITAIRE 1992-1993

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) octroie des bourses d'études jusqu'à 14 154 \$ pour des études supérieures de deuxième cycle dans le domaine de l'habitation, aux candidats dont les capacités promettent un brillant avenir universitaire.

Les lauréats sont choisis par un comité national représentant le monde des affaires, le milieu universitaire et le gouvernement. Les bourses doivent être employées à la poursuite d'études dans des domaines tels que génie, sciences de l'environnement, administration, sciences sociales et sciences du comportement, architecture, économie, droit, urbanisme et histoire.

Pour obtenir plus de renseignements et vous procurer un formulaire de demande, adressez-vous au service de votre université d'accoutumés des études supérieures ou des bourses ou écrivez à l'adresse suivante:

L'Administrateur, programme de bourses d'études
Société canadienne d'hypothèques et de logement
790, rue Montreuil, Ottawa (Ontario) K1A 0P7

Votre demande de formulaire doit parvenir à Ottawa d'ici le 8 mars 1992 et votre université doit présenter votre candidature pour l'année universitaire 1992-1993 à la SCHL, le 10 avril 1992 au plus tard.

SCHL **CMHC**
Questions habitation, comptez sur nous

La SCHL
est
le plus
grand
du Canada.

Canada

Etienne ALLARD

IL ÉTAIT TEMPS

Depuis l'ouverture de l'Université de Moncton, il y a plusieurs années, on aura dû attendre en 1991, c'est-à-dire en octobre passé, pour voir revenir flotter un drapeau acadien sur le campus. Il a fallu que le Front dénonce cette situation et que des personnes fassent des pressions sur l'Université pour que cette situation change.

C'est dommage qu'il faille toujours que les étudiants exercent des pressions pour faire changer d'avis à l'Université. Combien de fois notre maison d'enseignement a pris position pour affirmer la fierté acadienne dans une province majoritairement anglophone. Vous en conviendrez qu'on peut compter sur une main les fois où les recteurs ont mis de l'avant des projets pour affirmer la fierté acadienne.

Il y a une semaine, un nouveau mouvement s'est formé pour mousser la fierté acadienne sur le campus. Le Rassemblement acadien universitaire a fait son apparition. Un groupe de six étudiants a décidé de combler le manque d'intérêt de l'Université face à la réalité acadienne. Ce mouvement, dit apolitique de leur part, veut se concentrer sur la réalité universitaire. Rien contre le fait qu'il ne veut pas se mêler des dossiers de la SNA et de la SAANB, cette philosophie va les aider grandement à faire avancer plusieurs dossiers sur le campus.

Si le groupe veut avoir un impact certain sur nos chers dirigeants, il va falloir qu'il ne déborde pas des cadres de leur mission, c'est-à-dire de se concentrer sur le milieu universitaire et rien de plus.

Il est certain que ce petit groupe va déranger tout le monde y compris les recteurs et les professeurs. Pour une fois, on aura un groupe qui s'occupe de revitaliser la fierté acadienne. Maintenant il reste à savoir si ce groupe apolitique va survivre.

Avec une structure très simple et aucune vente de cartes de membres, il va être très difficile, pour eux, de pouvoir rester en vie. Le seul moyen pour que ce mouvement fonctionne sera l'implication de la communauté étudiante de l'Université. Si les étudiants sont aussi fiers de leurs racines comme ce fut le cas la session dernière lors de la soirée acadienne, ce groupe réussira à faire quelque chose de concret.

Si on se fie à la popularité de cette soirée, le groupe n'aura aucun problème à se trouver des adeptes qui voudront certainement faire en sorte que leurs racines soient mises en valeur.

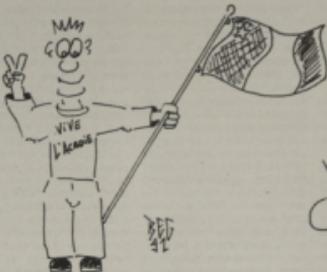
Par ailleurs, il ne faudrait surtout pas que le groupe s'associe avec notre fédération étudiante, car leur pouvoir d'action sera nettement ralenti. Il serait très délicat de vouloir parler au nom de la fédération acadienne universitaire, car ces deux philosophies ne pourraient revendiquer les mêmes choses. Par contre, un aspect restait à savoir si les prochains membres de la fédération étudiante reconnaîtront cet organisme. Pour une fois, l'Université de Moncton a reconnu avec une rapidité le Rassemblement acadien universitaire avant la propre fédération étudiante.

Il ne faut pas se surprendre que l'Université ait reconnu avec une rapidité, qui très souvent ne la caractérise pas, parce qu'en ne reconnaissant pas le fait acadien, ce serait affirmer qu'elle ne porte aucun intérêt pour la communauté francophone. Pour une fois l'Université a pris position sans qu'elle puisse se faire critiquer par de nombreux organismes.

Une autre bonne initiative que les étudiants auront mise à jour. Cela est quand même dommage qu'il ait fallu un groupe d'étudiants pour prendre cette initiative. Si l'Université avait été un peu plus à l'écoute de sa masse étudiante, elle aurait créé ce regroupement il y a plusieurs années de cela.

C'est dommage, mais l'important c'est qu'il y a maintenant un Rassemblement acadien universitaire. □

BONNE CHANCE ET LONGUE VIE...

DU NOUVEAU À L'UDEM!
LE RASSEMBLEMENT ACADIEN UNIVERSITAIRE.Pour une fois
on va SE
SERRER LES
COUDEES!

BILLET D'HUMEUR



Pascale PAULIN

SOS Saint-Valentin

Vous pouvez bien dire que je repars sur un «rip» de romantisme, si ça vous chante, je m'en fous! Dans un peu plus de deux semaines, c'est la Saint-Valentin. Donc, le temps est venu pour les «insensibles» de décider si oui ou non ça vaut la peine de se bouger pour faire «craqua» quelqu'un.

Si vous décidez que oui, bravo, il y a de l'amélioration dans l'air. Si non, tant pis pour vous, vous ne savez pas ce que vous manquez.

Donc, vous êtes dans la catégorie des «brave» ou peut-être de ceux qui ont déjà la corde au cou. Et vous voulez faire un cadeau à la personne «chère» (elle peut vraiment devenir «chère» si vous voulez y arriver). Mais s'il vous plaît, sortez de la banalité cette année. Laissez tomber la douzaine de roses rouges. Si vous tenez absolument aux fleurs, vous pourriez au moins opter pour des roses blanches ou

violettes. C'est probablement pour la livraison que les fleurs vous intéressent. Un peu d'originalité que diable. Des balcons aussi, on peut en faire livrer. Quitte à envoyer un ami déguisé en capidon les livrer, vous baillez.

Et si vous cherchez vraiment à faire sauter de surprise votre flamme, mettez un petit message dans chaque ballon.

Il suffit simplement de trouver quelque chose d'original quelque chose que l'on ne fait pas souvent. Car, voyez-vous, l'amour c'est comme une voiture, ça s'entretient.

Imaginez que vous êtes assis devant votre téléviseur et que l'émission qui défle sous vos yeux est «plate», vous changez de poste. Dans vous bien que dans une relation amoureuse, on fait la même chose. Alors, si vous ne voulez pas qu'on «épitonne» pour un changement, vous savez ce qu'il vous reste à faire. □

LE FRONT

Directeur

Etienne ALLARD

Rédacteur en chef

Pascale PAULIN

Rédactrice adjointe

Michelle BRISQ

Rédactrice sportive

Anick F. LOSIER

Montage par ordinateur

graphique (Michel Robitseau)

Normalisé

Stéphane HOPPER

200 402

Correcteurs

Annie PICARD

Michèle BRISQ(A)

Jean-Philippe RAICHE

Cartographes

Renée GAGNON

L'avis

Mano LACOURSIÈRE

Général de publicité

Gilles SAVOIE

Dactylographe

Berthe LOSIER

Le Front est un hebdomadaire publié par la fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton, 139 avenue Monney, Université de Moncton, N.É., E1A 3E9. Téléphone: 200-402.

Le montage est fait par graphico, Moncton, N.É., E1C 2A9, téléphone: 844-9272 ou 586-8486 ou 867-3803.

L'impression est faite par Web Atlantic Inc., 30 rue MacDonald, Moncton, N.É., E1C 8A8. Téléphone: 867-5988.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis au plus tard le vendredi à 16h30 pour publication la semaine suivante.

Dans les textes publiés, l'usage du masculin a été utilisé pour désigner les deux sexes aussi bien qu'individuellement.

L'opinion exprimée dans les articles n'engage que les auteurs et non le journal.

Le journal est distribué gratuitement à l'extérieur des bureaux de la fédération.

Le contenu de la page de la fédération. Le contenu de cette page est la responsabilité de l'auteur et de la fédération.

L'opinion exprimée dans les articles n'engage que les auteurs et non le journal.

Le contenu de la page de la fédération. Le contenu de cette page est la responsabilité de l'auteur et de la fédération.

L'opinion exprimée dans les articles n'engage que les auteurs et non le journal.

Le contenu de la page de la fédération. Le contenu de cette page est la responsabilité de l'auteur et de la fédération.

L'opinion exprimée dans les articles n'engage que les auteurs et non le journal.

Le contenu de la page de la fédération. Le contenu de cette page est la responsabilité de l'auteur et de la fédération.

L'opinion exprimée dans les articles n'engage que les auteurs et non le journal.

Le contenu de la page de la fédération. Le contenu de cette page est la responsabilité de l'auteur et de la fédération.

L'opinion exprimée dans les articles n'engage que les auteurs et non le journal.

Le contenu de la page de la fédération. Le contenu de cette page est la responsabilité de l'auteur et de la fédération.

L'opinion exprimée dans les articles n'engage que les auteurs et non le journal.

Le contenu de la page de la fédération. Le contenu de cette page est la responsabilité de l'auteur et de la fédération.

L'opinion exprimée dans les articles n'engage que les auteurs et non le journal.

Le contenu de la page de la fédération. Le contenu de cette page est la responsabilité de l'auteur et de la fédération.

C'EST VOUS QUE LES DIRIGES...

COMMENTAIRE

LE CEPS TRAVERSE UNE CRISE D'IDENTITÉ

En 1976, les étudiants du C.U.M. assistaient à un événement qui allait influencer considérablement l'atmosphère et le mode de vie à l'naissance du Centre d'Éducation Physique et des Sports (C.E.P.S.). Ce pavillon, qui est la réplique quasi-identique du «PEPS» de l'Université Laval, avait à l'époque le mandat de favoriser l'épanouissement du sport étudiant, que ce soit sur les plans intra-universitaire ou interuniversitaire. Elle permettait aussi à l'École d'Éducation Physique et de Loisirs de se doter d'infra-structure très adéquate pour l'évolution de son programme. En d'autres termes, ce centre s'engageait avant tout à servir la population étudiante du campus.

Actuellement, beaucoup d'étudiant(e)s remettent en question cette soi-disant priorité des étudiants pour ce qui est de l'accès de certaines activités dont le sport le plus populaire et le plus pratiqué au monde: le soccer. Depuis l'événement de la ligue soccer intérieure du S.A.R., la participation à ce sport n'a cessé d'augmenter.

La présente saison permet à douze équipes d'évoluer dans cette ligue, sans oublier les quelques trois équipes qui n'ont cessé d'inscrire pour des raisons d'accessibilité. C'est considérable si l'on compare avec la saison 83-84 où six équipes faisaient partie de cette même ligue. Alors que l'on remarque cette expansion dans la popularité de ce sport sur le campus, voilà que l'administration du C.E.P.S. a soudainement décidé de diminuer le temps pour les pratiques de soccer dans le stade.

Il est à noter également que les deux équipes représentant l'université dans une autre ligue ont subi le même sort. Si la majeure partie des joueurs de la ligue manifeste son mécontentement, ce n'est pas seulement pour une question de temps. C'est également pour une question d'«espaces». En effet, l'administration a également eu le culot d'imposer aux équipes de jouer dès lors sur deux petits terrains en larges alors qu'autrefois, les matches étaient toujours disputés sur la longueur. La petiteesse des dens terrains est telle qu'elle pose un handicap sérieux à la bonne pratique de ce sport. C'est comme si vous demandiez à des joueurs de volleyball d'évoluer sur un terrain de badminton! Mais l'aspect le plus important de ce geste irréfléchi, c'est la sécurité des étudiants qui a été fortement négligée. Avec la nouvelle disposition des terrains, le risque que blessures est devenu beaucoup plus évident. Premièrement,

le fait que dès lors, les joueurs bénéficient plus d'espace de déplacement rend ces derniers plus vulnérables aux blessures musculaires. Deuxièmement, le fait que les lignes ont été tracées à proximité des murs et du matériel favorise la pratique de ce sport beaucoup plus dangereuse. Finalement, la petite dimension du terrain augmente de beaucoup le niveau de contact des joueurs et provoque souvent un grand nombre de blessures de fréquence des blessures est augmenté. À l'eu seul, les arguments concernant l'aspect sécuritaire des joueurs font de quoi à faire réfléchir les administrateurs du C.E.P.S. sur les conséquences inacceptables d'une telle décision. Ce qui est encore plus inacceptable, c'est le motif à l'origine de cette mesure: l'augmentation des listes et où ce ne sont pas les étudiants qui sont favorisés mais plutôt les gens de la ville qui, pour accéder au C.E.P.S., doivent débours un montant très attrayant pour l'établissement en question.

Cependant, messieurs les administrateurs du C.E.P.S., j'aimerais terminer en vous rappelant qu'il ne faudrait pas que vous perdiez de vue la mission de base de votre établissement qui est avant tout de maintenir raisonnablement la priorité aux étudiants. Il est à espérer que votre décision de comprimer le temps et l'espace réservés à la ligue de soccer intérieure sera étudiée sérieusement et qu'après la prise de conscience de votre geste irréfléchi, vous saurez vous raviser. Il serait à votre avantage de considérer ces propos qu'un grand nombre d'étudiants et de professeurs soutient à moins que vous préfériez, messieurs les administrateurs, vivre dans l'ombre de l'incompétence.

Michel MORIN

LE KACHO: VIOLENCE, DISCRIMINATION, ABUS DE POUVOIR ET POLITICAILLERIE

Ce titre résume l'atmosphère qui règne dans le club étudiant Le Kacho depuis plusieurs mois. Certains disent que c'est une affirmation oiseuse. D'autres en riront ou encore crieront à l'exagération. Mais ceux qui ont une certaine conscience sociale reconnaîtront la justesse de ce énoncé. En guise d'explication, je vous rapporterais un événement qui a éveillé ma curiosité au point de porter ce jugement.

Quelques semaines avant Noël, un de mes copains s'est vu refuser l'accès au Campus de l'Université de Moncton pendant une période d'attente, suite à une bastille à laquelle il était mêlé et dont la l'a vic-

time. La personne en question s'est fait agresser par un étudiant dont la réputation, c'est bien connu, est celle d'un agresseur et d'un provocateur. Ce soit là, l'étudiant n'en était pas non plus à ses premières provocations envers la personne en question.

De plus, je vous confierai que le gérant et les responsables de la sécurité avaient tous été mis en garde contre le comportement de l'étudiant en question. Plus curieux, il m'est souvent arrivé de l'avoir vu publiquement faire violence à autrui. Entre autres, une année auparavant, dans ce même lieu, il avait battu un homme, coup de botte à la figure. À mon avis, il n'y a aucune excuse pour justifier et excuser des actes de violence. Pourtant, la sécurité lui avait soigneusement recommandé de se tenir tranquille et lui a quand même permis de rester dans le club. Je me demande si cette décision était bien raisonnable (raisonnable? Cette fois-ci, si vous avez l'option de rester puis-que blessé, il a dû prendre la direction de l'hôpital!)

Une plainte a été portée et ayant été personnellement témoin de l'affaire, j'ai été appelé à faire une déposition devant la police universitaire et municipale. Autre fait déplorable, les policiers de la Ville appelés sur les lieux du Centre universitaire francophone ne parlaient que l'anglais. Le déplorable n'est pas le fait qu'ils ne savent malheureusement pas comprendre l'autre langue officielle, mais qu'ils n'agissent d'un service public, et qu'on devrait avoir le droit d'être servi dans la langue de son choix. Spécialement, quand il s'agit de questions légales et que la cause se basera sur un témoignage, j'ai une mauvaise interprétation peut causer préjudice et il fut heurteux que j'ai enrichi ma culture de la langue de Shakespeare. À la lecture de ma déposition, j'ai aperçu le policier 4 ou 5 fois sur l'interprétation qu'il avait faite de mes propos.

De retour au Kacho, je me fais aborder par un ami du plaigant, qui me laisse comprendre que cette histoire n'était pas terminée. À quand la suite? J'ai alors compris qu'il y eut des discussions entre les petits copains du fauteur de trouble et les responsables de la sécurité du club, qui semblent bien se connaître. Pour clore cette soirée, j'appréhends qu'une femme s'est fait littéralement harasser sexuellement, qu'elle n'en est plainte à la sécurité et qu'elle s'est fait dire poliment qu'il n'y avait rien à faire. Il en résulte que mon copain n'a plus le droit d'entrer au Kacho, que le bagarreur pourra y remettre les pieds quand bon lui semblera, que la dame a dû quitter les



Pascale PAULIN

Qui a tué le Kacho?

Il y a des changements qui se produisent sans qu'on ait le temps de s'en rendre compte. J'ai la mauvaise impression que c'est ce qui s'est produit au Kacho. L'atmosphère y a changé du tout au tout dans l'espace de quelques semaines. Les vendredis soirs, avant les films, on pouvait se retrouver au «bon vieux Kacho» ou tout le monde se balancait de ce que le reste du monde faisait. C'est ce qui s'appelait la vraie liberté d'être ce que l'on veut être. Hourra!

Mais depuis le retour, au début de janvier, ce n'est plus la même chose. Depuis quand une majorité de la clientèle se «met sous 36 pour ne pas aller au 37» pour aller au Kacho? Depuis quand entend-on du «dance music» à profusion au Kacho? Et depuis quand les gens font-ils attention à se qui se passent autour d'eux au Kacho? Depuis le 10 janvier dernier, au grand désespoir de plusieurs et du mien en particulier...

Je ne veux dire que le Kacho est, ou plutôt était, un lieu de détente, loin de moi cette pensée. Non, le Kacho, avec son ancienne atmosphère, était le lieu parfait pour se détendre sans avoir à jouer la comédie comme on le fait si souvent lorsque l'on sort. Aller dans n'importe quel club de cette ville ou d'ailleurs et vous pouvez être presque certains que les gens que vous allez y rencontrer ne vont pas vous dévoiler leur vrai visage. Vous me direz qu'on ne se montre pas sous son vrai jour à des endroits d'accord avec vous. Mais sommes-nous vraiment obligés d'en arriver à ne plus être nous même pour séduire?!

parce qu'on entre tous et moi, le plupart du temps, on se rend dans un bar ou dans un club pour «cruiser». Et si on a déjà quelquel'un dans notre vie, ça peut devenir le lieu du rendez-vous de fin de semaine, ce qui veut donc dire qu'on n'y reste pas plus longtemps qu'il faut? Comment peut-on être heureux si on n'en pas tout même, en

embrunant continuellement la personnalité de la fille que l'on a vu dans un film et qui «pogner» avec celle du gars bien macho qui brise des coeurs par douzaines? C'est une question assez profonde, laissons tomber.

Revenons à ce sujet qui brise mon cœur à moi le, Kacho. Que lui a-t-on fait et qui l'a changé? Je voudrais bien savoir ce qui s'est produit pour que le Kacho devienne aussi «cille de la Mains». Mâdrea, qu'on nous rende ce qui nous était propre, avec sa musique non-commerciale, son monde qui ne s'identifie pas à du «New Kids on the Block» et ses clients qui n'ont pas besoin d'une foule autour d'eux pour danser.

Le décor a quelque peu changé mais tout de même assez pour faire une si grande différence dans l'attitude des gens. Le jam ne ressemble plus à un jam tellement les musiciens se pratiquent pour avoir l'air professionnel. Et surtout, il y a des gens qui s'y rendent véritablement parce qu'ils n'ont pas d'autres choix. Mais désolé, le Kacho, c'est pour les gens qui s'y sentent bien et qui peuvent évoluer dans un tel milieu et pas pour «pâtcher» des trous dans un agenda!!!

Le but de ce commentaire n'est pas de faire une mauvaise publicité au Kacho. Non, la raison d'être de ces lignes est de dire aux nouveaux et anciens clients du Kacho que ce qui a fait la gloire de notre club étudiant, c'est justement ce caractère distinct de la place. Sauf qu'en perdant cette distinction, ne risque-t-il pas de perdre, par le fait même, une bonne partie de sa popularité. Il y a toujours eu des gens de tous les milieux au Kacho mais sans que personne se cherche à en valoir le milieu de personne. Maintenant, soit qu'il y a un groupe plus présent que les autres, soit que certains se mettent le nez dans les affaires et surtout dans les comportements des autres. Et croyez-moi, c'est très loin d'être digne du Kacho. □

LE FRONT

LE JOURNAL DES ÉTUDIANT(E)S DU CUM

LA FÉECUM T'INFORME

CONFÉRENCE

Monsieur Michel Doucet, président du groupe de travail sur l'avenir de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick, sera l'invité de la FÉECUM comme orateur le mercredi 19 février 1992 à compter de 18h30 au local 434 de l'Édifice Taillon.

Le groupe de travail, sous la tutelle des organismes de concertation, a comme mandat de définir les formes concrètes d'autonomie des Acadiens et Acadiennes, les moyens pour les atteindre, les secteurs prioritaires et les modalités de mise en oeuvre.

Monsieur Doucet traitera de la question de la communauté acadienne dans la réalité constitutionnelle actuelle. Toute la population universitaire est invitée à prendre part à cette présentation-discussion qui nous touche tous de près.

LA FÉECUM VOUS INVITE

Vous êtes invités à participer

La Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton et la Chambre de Commerce du Grand Moncton vous invitent à participer aux discussions

vous invitent à participer aux discussions communautaires qui auront lieu le 6 février 1992 à 18h30 à l'école de Moncton High.

Ces discussions communautaires s'inscrivent dans le processus de consultation nationale menée sous le nom de Initiative Propérité. Amorcée par le gouvernement fédéral, cette consultation est effectuée dans le but de définir un plan d'action concerté qui sera mis en oeuvre par le gouvernement, les gens d'affaires, syndicats, les communautés académiques et scientifiques, aussi bien que par les simples citoyens.

Pour faciliter les consultations, deux documents ont été publiés par le gouvernement fédéral. La prospérité par l'esprit de compétition traite des défis que doit relever notre économie. Bien

apprendre, bien vivre soulève certains réflexions quant à notre système d'éducation. L'apprentissage, l'innovation, le financement, les marchés domestiques, le commerce international et la science et technologie sont les

questions que retiennent l'attention dans ces deux documents. Le format de ces Discussions communautaires comporte des échanges spécifiques par groupe de huit ou de dix personnes qui permettront à chaque participant(e) de prendre une part active au processus. La session débutera par une rencontre informelle, suivie d'une brève présentation du modérateur, à la suite de quoi les groupes de discussion seront formés.

Votre contribution à l'économie locale et régionale fait de vous un interlocuteur tout désigné dans ce dossier. C'est avec empressement que nous vous invitons donc à participer à ces Discussions communautaires.

Au plaisir de vous y voir!

FÉECUM

LE CARNAVAL EST TERMINE AVEC SUCCES

En raison de Dame Nature, certains activités cédulés dans le cadre du carnaval d'hiver 1992 ont été annulés.

Malgré cela, les activités qui ont eu lieu ont été un véritable succès.

Entre autres, le Tour de Peigne, le tournoi de balle dans la neige, le tournoi de hockey bottines, la Soirée Internationale et le Coup de Foudre ont connu une bonne participation de la part de la population étudiante (La soirée «Coup de Foudre» a même réussi à coupler un membre de l'exécutif de la FEÉCUM avec un membre de la direction du FRONTI)

Il ne faut pas oublier le spectacle avec HONEY-MOON SUITE. Cette soirée, qui a attiré au dessus de 1200 spectateurs, fut cotée la soirée musicale la plus grande sur le campus depuis au moins 15 ans. Cédric Wybrouc était l'heureux gagnant du voyage pour deux en Jamaïque.

FÉLICITATIONS À TOUS ET À TOUTES!

* Un rapport plus détaillé paraîtra dans le prochain numéro du Front.

UN GROS MERCI, DE LA PART DE LA FEÉCUM, AUX SUIVANTS:

- Moosehead, Pepsi, Ziggy's et Fat Tuesday's
- Associations étudiantes du CUM
- CKUM-MF, 105,7 (Toute l'Équipe)
- Le Front
- Le CEPS, Louis-J.-Robichaud (Paul-Alfred LeBlanc et Pete Dallaire)
- L'Aréna Jean-Louis Lévesque (Don Cormier)
- Bâtiements et Terrains (Clarence Gagnon et Omer Landry)
- Service de sécurité (Wayne St-Thomas)
- Marriott (Robert Gendron)
- Librairies Acadieuses (Yves Bélanger)
- Rodd's Park House Inn
- Recy Campus
- L'Institut de Leadership et à toute l'équipe de bénévoles!!!
- La période de mise en candidature sera du 10 au 16 février 1992.
- La semaine cabale se déroulera du 17 au 21 février.
- Les élections seront les lundi et mardi 24 et 25 février.

LE DÉFI EST LANCÉ. À VOUS DE PARTICIPER!

OUVERTURE DE POSTE PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

Le poste de présidente d'élection sera ouvert du 23 jan. au 1 février à 16 h.

Description des tâches

Le président des élections est l'autorité suprême pendant la période électorale.

Le président d'élection devra faire preuve d'une impartialité exemplaire vis-à-vis tous les candidats.

Le président d'élection doit demeurer disponible pour répondre aux questions des candidats tout au long de la période estivale.

Le président doit récupérer les lettres de mise en candidature, vérifier leur conformité et faire l'annonce publique du nom des candidats à l'heure de fermeture des candidatures.

Le président d'élections doit réserver les agents de sécurité qui travailleront aux bureaux de scrutin durant la journée des élections.

Le président d'élections doit voir à la préparation des listes électorales par faculté auprès du "Service aux étudiants, au quatrième étage de l'édifice Taimon. Ces listes devront demeurer sous clé jusqu'à la journée des élections.

Le président des élections devra coordonner une visite collective des candidats dans toutes les facultés, ainsi qu'aux résidences étudiantes, pendant la semaine de campagne électorale.

Le président devra s'occuper de faire la publicité pour les dates de mise en candidature, de la campagne électorale et spécialement pour la journée de l'élection.

Ces dates devront paraître dans le journal Le Front, être émises sur les ondes de la radio CKUM-MF, ainsi que publiées à l'aide d'affiches.

Le président d'élection, accompagné du gérant de campagne de chaque candidat, devra vérifier si le matériel publicitaire des candidats a bel et bien été retiré de la circulation. Cette vérification se fit par une tournée des facultés et résidences au moins vingt-quatre heures avant la journée d'élection.

Le président d'élection doit voir à ce que les urnes soient bel et bien vidées lors de l'ouverture des bureaux de scrutin. Il doit aussi s'assurer que les boîtes soient cadenassées de façon sécuritaire.

Le président d'élection a l'entière responsabilité de soumettre au conseil de la FEÉCUM un rapport détaillé des résultats d'élection dans les soixante-douze heures suivant le jour des élections, à moins de recomptage des votes.

La rémunération du président d'élection sera de \$150.00 recevable à la remise de son rapport.

Tous ceux et celles intéressés au poste peuvent soumettre leur candidature aux bureaux de la FEÉCUM avant le 1 février à l'attention de Victor Boudreau - Directeur des affaires internes.

LES IMPERTINENCES

Martin BÉGIN

BLEU, BLEU, LE MONDE EST BLEU

Cœucessu est bien vivant en Acadie! Ou encore, le fantôme de l'ex-tyran romain s'est incarné dans le corps de notre bien-aimé chef de la sécurité, Wayne St-Thomas.

Il y a quelques semaines, une agente du service de sécurité du CUM, (communément appelé les... bod, tout le monde les appelle à leur façon) est allée chercher un étudiant dans une salle de classe, pour lui rappeler gentiment (sic) qu'il n'avait pas payé ses droits de scolarité. Oui, comme ça! Elle l'a dérangé au beau milieu de son cours pour venir le harceler.

Un seul mot nous vient à l'esprit... Incroyable! Comme si les étudiants ne payaient pas déjà assez cher comme ça pour leur cours, encore faut-il que les BleuBleu macoutes viennent les y dérangé. Le pire, c'est que l'étudiant en question avait déjà payé son dû, «dû», qui, en passant, était seulement «dû» pour la mi-février.

Un abus de pouvoir inexcusable. On a sans doute voulu donner un exemple. L'étudiant en question est bien connu sur le campus et l'occasion était belle, pour nos chers «rent-a-cop», de rappeler à tout le monde qu'il faut aller dire un beau bonjour à ceux qui travaillent au service des finances de l'Université.

Cette pratique ferali-elle suite à l'annonce du gel des subventions gouvernementales aux universités? Eh bien non! Au lendemain de ce raid, Wayne St-Thomas disait que cette pratique était courante sur ce campus. Il faut croire que les étudiants ont l'emblé facile, et que monsieur St-Thomas, inspiré de sa thèse sur la désobés-

sance civile, s'est donné comme mandat de leur rafraîchir la mémoire. Sauf que quelques jours plus tard, ce même «maître des clés» régulièrement déclaré que la situation n'était pas normale et que quelcun un quelque part, n'avait pas fait son travail comme il le fallait, il n'a cependant pas précisé s'il parlait de lui-même.

Sa volte-face venait-elle de pressions qu'il a subies? Ou peut le penser. Car, croyez-le ou non, le grand chef des zouzevroudes (lire à voix haute) a des supérieurs hiérarchiques au deuxième étage de l'édifice Tailon. Des supérieurs qui n'auront sans doute pas apprécié la dernière intercade de la mafia acadicienne.

Les K-men (mot de la même famille que K-car, K-tel, K-taise...) n'ont déjà pas une trop bonne cote de popularité sur le campus. Bastille de dire que cela n'adèra en rien leur cas. Dommage, parce que la plupart de nos «bleus» sont fort sympathiques. Suffit qu'il n'y en ait quelques-uns qui se croient sortis tout droit de la cuisse de Jupiter pour venir caresser les pieds jet d'autre chose! d'un peu tout le monde sur le campus. Sans soule tonner les membres de la «caste inférieure», ceux qui n'ont pas encore atteint le statut de «communicateurs». Car une fois de plus, je précise à mes chers amis bleus et jaunes, ce que se croient sortis tout droit de ce qui n'est rien contre eux... seulement contre certains de leurs confrères et coeurs. Ceux qui ne vivent que par nos malheurs. Et ce quelques'un pourrât rappeler à l'ordre ces quelques zèlés pour leur dire que leur service n'est pas une cellule du KGB, de la Gestapo ou de l'Interpol?

Une bonne blague circule ces temps-ci sur le service de sécurité (désolé, je n'avais plus d'imagination): Vous savez pourquoi ils sont deux par voiture? Parce qu'il faut avoir patrouiller! Sans vouloir être aussi méchant (vous savez très bien que cela n'est pas dans mon habitude), je dirais que certaines personnes sont payées pour agir et non pour penser. Suite à cette pensée philosophique (!), allons-y, pour terminer, de l'ode à l'escoude WST. Répétez tous avec moi... «Je débarrasse les portes... Tu débarrasse les portes... Il débarrasse les portes... Nous débarrassons...»

SUITE DE LA P. 7

bleux pour sauver sa peau et que l'agresseur a pu finir ses jours en paix. C'est, à mon avis, le comble de l'illogique. Le monde à l'envers!

J'ai fait mes études à l'Université de Moncton et à cette époque, le Kacho se distinguait des autres clubs par son accueil chaleureux, son ambiance de camaraderie et son insigne démocratie. Cette époque semble bien révolue. Aujourd'hui, on est accueilli rudement par des fiers-à-bras sans conscience sociale, on est agressé par la gent masculine sans reconnaissance à nos droits et on est traité sans considération par des adolescents qui jouent aux politiciers. C'est le comble de l'intolérance de constater tant de discrimination et de violence. Est-ce par intimidation, par partie pris, par manque de jugement ou par manque de direction que de telles situations se produisent dans un club étudiant? Combien de délits de plus la sécurité va-t-elle tolérer avant de prendre ses responsabilités?

Ce qui est arrivé ce soir-là n'est qu'un cas parmi tant d'autres. Je vous rappelle, à cet effet l'histoire des Skin Head. Ceux-ci ont semblé le terreur sur le campus pendant des semaines, laissant plusieurs victimes. On se souvient qu'il y avait eu des interventions fructueuses... Sans plus de commentaires.

D'ailleurs, nous ne sommes pas en sécurité dans Le Kacho qu'à l'extérieur. Pourquoi la police universitaire n'assume-t-elle pas son devoir à l'extérieur lorsque celui-ci ferme à deux heures du matin? Les policiers de la ville de Moncton circulent régulièrement sur la rue Main à la fermeture des bars afin de calmer les esprits. Pourquoi la sécurité étudiante n'assume-t-elle pas son devoir à l'intérieur du club? J'ai vu des personnes se faire mettre à la porte d'autres bars pour des délits de moindre importance, tel que pour le langage offensif.

De plus, je me demande jusqu'à quel point cette situation est spécifique au Kacho ou bien si elle n'est que le reflet d'une généralité répandue sur tout le campus? Qu'attendent les étudiants pour dénoncer de tels incidents? Est-ce par insouciance ou par aveuglement? Je sais pertinemment bien que nous ne sommes plus à l'heure des mouvements de révolte mais tout de même, il y a des limites à endurer l'abus de pouvoir. Vous n'en avez pas assez des politiciérisés étudiants qui ne servent que les fins de ceux que vous avez élus? Vous n'en avez pas assez de voir le bas niveau d'esprit de

conscience et d'éthique professionnelle dont est dotée l'administration de ce campus universitaire? Pour ma part, il me suffit de mettre les pieds sur le campus quelques heures par semaine, le vendredi soir, pour réaliser tristement que bien des acquis touchant à la liberté d'expression et aux droits de la personne se sont perdus.

MÉLANE BÉGIN

L'ÉLITE

Plusieurs entreprises veulent posséder une renommée mondiale. Pour ce faire, beaucoup de règles strictes doivent être suivies. Qu'en est-il d'une université.

L'Université de Moncton sous le règne des cours de français 1875-1876. On teste sans doute, par cette démarche, de rejoindre l'élite étudiante. Pour un élève doué en français, le défi ne sera pas de trop grande taille. Qu'advient-il des étudiants qui ont de la difficulté de la part de la direction que de telles situations se produisent dans un club étudiant? Combien de délits de plus la sécurité va-t-elle tolérer avant de prendre ses responsabilités?

Les personnes déjà sur le marché du travail désirent s'orienter leur carrière, voient les portes se fermer devant eux. On se plaint du taux de chômage trop élevé, mais ce n'est pas une façon de le diminuer. En renforçant les critères d'admission, les gens qui ne possèdent pas la moyenne requise se dirigeront vers le marché du travail. Tout le monde sait que sans instruction, l'avenir s'avère cahoteux.

Le français 1885 devrâit être obligatoire pour être admis à l'université. Croit-on que le potentiel se retrouve seulement chez les étudiants forts en français? Ayant moi-même beaucoup de difficultés dans cette matière, je ne me sens pas pour autant inférieur à personne. Potentiellement parlant, je crois que tout le monde possède les qualités requises à une bonne éducation.

Personnellement, je considère cette idée d'abandon des cours 1875 et 1876 complètement stupide. L'intelligence d'une personne ne se juge pas d'après les fautes de grammaire ou d'orthographe qu'elle peut faire. On enlève la chance à des gens de pouvoir démontrer leurs compétences dans leur matière, en leurs refusant l'accès à l'université. Est-ce que

tous les médecins possèdent une maîtrise parfaite du français?

RINO MALLAS

SOCIÉTÉ S.V.P.

Cette lettre s'adresse à tous les gens qui se sentent concernés. Un comportement me frustré au CIPS Louis J. Robichaud: certaines gens se permettent d'échapper... je me corrige, de laisser tomber (volontairement) des poids considérables et cela d'une hauteur approximative d'un demi-mètre. Imaginez l'impact!

Je suis tanné de ça! C'est un geste ignorant, irresponsable, irréfléchi et sans justification logique. Et le geste se reproduit quotidiennement. Regardez l'état du plancher de la salle ainsi que certains poids libres. C'est un abus inutile d'équipement. Certains poids et équipements divers commencent à prendre de l'âge, c'est une raison de plus à voir leur bon entretien.

Ce genre de comportement ne se manifeste chez une catégorie de gens en particulier: ceux qui sont forts et costaux. Vous êtes l'élite dans ce domaine, alors donnez le bon exemple. Pourquoi un geste pareil? C'est à eux de se justifier car je ne connais pas la réponse. Au lieu de faire 10 répétitions et de laisser tomber le poids, faites-en plutôt 9 et déposez-le soigneusement.

Par ailleurs, suspendez un poids considérable à un fil. Maintenez-le coupé subitement le fil. Que se passe-t-il? Même phénomène avec un muscle. Sans être physiologiste, je ne crois aucunement que ce genre d'effet soit bénéfique au muscle.

La seule justification possible est une recherche d'attention. Ce n'est pas une raison valable. Écrivez plutôt sur votre chandail: «Je veux de l'attention». Du moins c'est préférable l'équipement.

Alors pensez-y bien à votre prochaine visite à la salle de poids. Cette salle est disponible pour des gens sérieux et désireux de profiter de l'équipement à son maximum. Ayez du respect pour les autres, l'équipement et surtout... vos muscles. Bonne séance d'entraînement.

ÉTIENNE HUET

LE FRONT

LE JOURNAL
ÉTUDIANT
DU CENTRE
UNIVERSITAIRE
DE MONCTON!

VOUS RAPPELLE

DE NE PAS
CONDUIRE

SOUS L'INFLUENCE
DE L'ALCOOL



CINÉ-COULEURS

Amoureux fou

Mesmin PIERRE

Après avoir réalisé Cruising bar, Robert Ménard revient à la charge avec Amoureux fou. Au milieu de l'âge adulte, Rémi Doré (Rémi Girard) rencontre une ancienne condisciple de classe devenue actrice. Les sentiments qu'il éprouvait pour elle à cette période refont surface. Rémi devient amoureux fou de Sarah Gonet (Nathalie Gascon). Il quitte sa femme, sa fille et reprend au second rang toute activité afin d'entretenir son amour maladi.

Cette production canadienne présente certaines caractéristiques intéressantes. D'abord, l'idée de montrer les débordements d'un homme qui tombe en amour fou a un aspect de nouveauté. Fini les femmes follement amoureuses. Voici l'homme follement amoureux. Ensuite, sur le plan technique, les gens qui ont participé à la production de ce film ont très bien rendu l'aspect de la ville de Montréal. Le mouvement des caméras était rigoureux, ce qui a donné une certaine réalité dans le déroulement de l'action.

Par contre en ce qui concerne les acteurs, l'interprétation de Nathalie Gascon n'est pas digne de mention. Elle est froide. Nathalie Gascon n'a pas les caractéristiques d'une allumée. Or c'est le rôle qu'elle incarne dans Amoureux fou. Par sa présence «rigide» elle efface tout le côté passion et comédie que Rémi Girard apporte à ce long métrage. Cette comédienne de téléromans (Héritage et Un signe de feu) n'a pas fait de son talent.

Nathalie Gascon ne nous donne pas de raisons de comprendre pourquoi Rémi fait tous ces

sacrifices pour elle. Quant à Rémi Girard, il est formidable. C'est un acteur presque complet. C'est la version québécoise de Dépardieu. Il est tout à fait comique dans Amoureux fou. Cependant, le fait que M. Girard soit un excellent comédien ne justifie pas que tout doit se dérouler autour de ce dernier. Rémi Girard prend trop de place dans ce film. Il est partout. L'omniprésence de l'acteur principal réduit l'importance des personnages secondaires. Mais il y a pire. Cette omniprésence ne laisse aucune place aux autres acteurs et actrices qui ont pourtant très bien joué leur rôle. C'est le cas de Danielle Proulx qui incarne Judith, la femme de Rémi Doré. Jean Rochefort se retrouve dans la même situation. Fort bon acteur, il est en quelque sorte le faire valoir de Rémi Girard.

La petite Jessica Barker (Colrine) a fait du bon travail. Elle apporte une touche intéressante à l'histoire. La petite fait plus d'argent que son père et son caractère de «je m'en foutisme» est plaisant.

Amoureux fou est toutouffo excessif. Un peu plus on froilait la catastrophe. On ne comprend toujours pas pourquoi ce père de famille qui avait pourtant l'air dévoué et bien dans sa petite vie démissionne subitement pour une excentrique. Malgré le refus de sa femme, il reste amoureux fou et perd tout. Comme note finale, c'est un «ça» pour le côté comique de la chose.

A ne pas manquer ce week-end, le Silence des agneaux. Ce film est du style que les Américains font le mieux. Il y aura de l'action, du suspense et de l'immonde. □

HONEYMOON SUITE : UN BON SPECTACLE MALGRÉ TOUT

Stéphane PAQUETTE

C'est devant une foule frigorifiée et trempe que le groupe de Niagara Falls Honeymoon Suite s'est produit, jeudi soir dernier au CEPS de l'Université de Moncton.

Pour l'occasion, près de 1 000 spectateurs avaient bravé le froid et la pluie afin d'assister à ce qui devait s'avérer être une très bonne prestation malgré le manque de civisme des musiciens du groupe. Le guitariste Derry Greehan s'est en effet permis de cracher dans la foule à quelques occasions. Plusieurs spectateurs ainsi ébloués ont scandé en bloc «elles voue-ent». Mais rien n'y fit. Monsieur Greehan ayant laissé ses bonnes manières au vestiaire.

Le fameux «monologue» du chanteur Johnnie Dee s'avère rien de très édifiant non plus. Il exhortait les jeunes étudiants des écoles secondaires présents dans la foule (très nombreux d'ailleurs) à envoyer promener leurs professeurs. Rien de très constructif.

Au plan musical, Honeymoon Suite a démontré une fois de

plus un professionnalisme certain en interprétant fidèlement la plupart de leurs succès dont «Say You Don't Know Me», qui ouvrait le spectacle.

Par la suite, les «burning in Love», «New Girl Now» et «Stay in the Lights» se sont succédés à un train d'enfer. Les pièces du nouvel album du groupe, «Monsters Under the Bed» étaient aussi très nombreuses. Le côté de la soirée fut sans doute la très populaire «What Does it Take» de l'album «Big Prize». Cette dernière pièce fut d'ailleurs le cri de ralliement des amateurs avant le spectacle qui fredonnaient cette chanson en chœur tout en tentant de combattre le froid.

On a même eu droit à un court extrait de «Whole Lotta Love» de Led Zeppelin lors du rappel, qui fut d'ailleurs très froid, lui aussi!

SOBRITÉ

Honeymoon Suite a toutefois démontré un grand talent compte tenu d'un décor très rudimentaire et d'un éclairage très sobre. Point de lasers ni de pétards, tout était axé sur la musique elle-même.

Le spectacle aurait été un immense succès n'eût été des frasques des deux musiciens-fondateurs du groupe, Greehan et Dee. On suppose que l'extravagance et la provocation vient avec la popularité! Quoi qu'il en soit, la majorité des gens présents ont semblé apprécier au plus haut point la prestation qui leur était offerte dans le cadre du carnaval d'hiver 1992 de l'Université de Moncton.

HEMISPHERE

C'est au groupe Hemisphere (un hommage à Rush) qui assurait la première partie du spectacle. Les quatre étudiants en musique se sont d'ailleurs fort bien tirés d'affaire en interprétant plusieurs vieux succès de Rush dont «Tom Swyer» et «Limelight». Le groupe est définitivement sur la bonne voie. Ils devront maintenant se concentrer sur leurs propres compositions.

Une très belle soirée malgré tout qui a apporté un peu de chaleur aux gens qui se sont déplacés et surtout qui ont survécu à une interminable attente devant la porte. □

BINGO

CKUM

105,7

écoutez sur TV-10

3 façons de jouer!!!

3 façons de gagner!!!

RADIO



1. Première partie	200 \$ (x)
2. deuxième partie	200 \$ (tour du monde)
3. troisième partie	5000 \$ dans 50 numéros 3000 \$ dans 51 numéros 1500 \$ dans 52 numéros

GROS LOT QUI AUGMENTE
500 \$ chaque semaine

Achetez vos cartes dans les conseils
étudiants et dans les cantines.



HairTek

SALON DE COIFFURE POUR

HOMME ET FEMMES

180 1/2 ST-GEORGE MONCTON

TÉLÉPHONE: 383-1014

HEURES D'OUVERTURE:
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H à 8H
SAMEDI DE 9H à 6HRABAIN DE 10%
AVEC LA CARTE ÉTUDIANTES
DU 29 JANVIER AU 27 FÉVRIER



Samedi: soirée des dames

Mardi: défit de billards pour dames

**Mecredi: défit de billards
pour hommes et femmes**

A ne pas manquer

Tournoi "Dufferin" prix 10 000 \$

Élimination début 12 octobre à 2 pm

HEURES D'OUVERTURE

10H À 2H DU LUNDI AU DIMANCHE

CONCERT DE MUSIQUE DE CHAMBRE

Le pianiste Gergely Szokolay et la clarinetiste, Nathalie Degraïce donneront un concert de musique de chambre ce soir au pavillon Jeanne-de-Vallois. La hongrois Gergely Szokolay a terminé ses études à l'Académie F. Liszt. Ensuite il obtient son diplôme d'artiste du Conservatoire Tchaikovsky, à Moscou.

Depuis son Grand Prix au Concours national de piano de Hongrie en 1969, M. Szokolay a donné plusieurs récitals comme soliste et chambriste en Hongrie, en Union Soviétique, en Autriche, en Grèce,

aux États-Unis et au Canada. La québécoise Nathalie Degraïce détient un baccalauréat en interprétation de l'Université McGill. Elle a participé à des stages de perfectionnement au Centre des arts de Banff, au Camp Musical Oxford. Entre autre, Madame Degraïce possède aussi un baccalauréat en éducation de l'U de M et elle est actuellement musicienne éducatrice au Carrefour du Grand Havre d'Halifax. Ces deux musiciens seront joint par Jean-Luc Flourette et Luc Beauchemin, membres du Quatuor Arthur-LeBlanc. □

**LE CENTENNIAL
ET
SHAKERS LOUNGE**

Salle d'amusement

- Deux tables de billard •
- jeux de fléchettes •

Les mercredis • tournoi de crib

MUSIQUE DES ANNÉES 50,60,70

SHAKERS LOUNGE

JEUDI: Soirée des dames "amuses
geules" jusqu'à 21h

VENDREDI: Venez vous détendre dans
un atmosphère relaxant de 5 à 7 pm
avec "amuses geules"

CENTENNIAL

686, Boulevard St-George Moncton, N.-B.
Pour réservations, composez le 857-1799

Muzik

Stéphane PAQUETTE

6 A.M.: Prophétie



Enfin! Voilà longtemps qu'un groupe francophone de si haut calibre ne s'était pas pointé le bout du nez. Les quatre musiciens originaires de St-Bruno près de Montréal nous offrent un projet professionnel en tous points, de la production aux compositions en passant par les musiciens eux-mêmes.

Les influents de 6 A.M. sont évidents tout au long de ce premier album. La première pièce «ma peau» en est un bien bel exemple. On croirait entendre Richard Séguin ou, à tous les moins, une composition sortie tout droit des sessions d'enregistrement de l'album «Journée d'Amérique». La pièce est quand même très intéressante si on fait exception des quelques «ma na na».

La déjà très populaire «la fin d'Igore» revêt quant à elle un cachet plus français. Sylvain Michel prend en effet plusieurs intonations qui s'apparentent à du Francis Cabrel en plus méchant. Cette voix que l'on prend plaisir à découvrir fait aussi le charme de la pièce «je reviens chez-moi».

Mais le groupe peut très bien se débrouiller dans un style un peu plus rock. La preuve: «cri dans le noir». Cette composition du guitariste Steve Ségala met en vedette un «riff» de guitare des plus percutant. Cette pièce peut très bien rivaliser avec ce qui se fait de mieux dans le genre anglais.

Cabrel fait un retour sur «à cause de toi». Ce qui faisait le charme de «la fin d'Igore» est plutôt devenu un accent français artificiel et agaçant. Heureusement, le joueur de basse vient atténuer nos souffrances avec une performance digne de mention.

«Fave de ville», le premier extrait de l'album, devrait s'avérer un gros succès commercial pour le groupe (à l'extérieur du marché francophone évidemment). Cette composition représente bien 6 A.M., soit un heureux mélange des voix et de la musique. L'un ne cherche pas à prendre la vedette sur l'autre, ce qui est très rare dans un jeune groupe.

Influences

La pièce «calomnie d'enfer» fait quant à elle ressortir les claviers jusque là très discrets voire même absents. Le gros son de guitare «Gibson» ne fait qu'accentuer ce clin d'oeil au groupe Corbeau qui a semblé marquer profondément 6 A.M.

Une autre marque de commerce du groupe est la diversité. On a en effet choisi d'alterner systématiquement les pièces plus rock et les ballades. Une sage précaution qui permet d'éviter la répétition de deux compositions identiques ou semblables.

Cette diversité encore plus apparente dans la pièce «mission» 6 A.M., prouve ici que leur musique n'est pas uniquement de vocation commerciale. L'ambiance étonnante qu'on réussit à recréer est presque géniale puisque la pièce qui suit, «R.O.», semble, comme son titre l'indique, «une pluie d'acier». Cette composition très «pagliaro» conclut un album riche mais surtout agréable et rafraîchissant. S'il est dirigé convenablement, le groupe est appelé à connaître une très belle carrière. Il ne reste plus qu'à prier pour les voir à Moncton le plus rapidement possible. 6 A.M. aurait pourtant fait une très bonne première partie pour le groupe Honeymoon Suite... ☐

ÉCOLE DE DROIT

UNIVERSITÉ DE MONCTON

L'AFFAIRE EST ENTENDUE:
À VOUS DE JUGER!

- Nous avons tenté de démontrer que notre École vous offre un programme de qualité, moderne, complet et efficace;
- Nous avons tenté de démontrer que notre coprs étudiant vous assure un environnement stimulant sur le plan académique et intéressant sur le plan personnel;
- Nous avons tenté de démontrer qu'une carrière en droit vous offre des défis à la mesure de vos ambitions;
- Nous avons tenté de démontrer qu'une formation juridique vous ouvrira des portes nouvelles et insoupçonnées.



Maintenant, c'est à vous de juger! Si ces arguments vous ont semblé persuasifs, vous choisirez l'École de droit de l'Université de Moncton.

Vous pensez être en mesure de relever un tel défi? Votre choix: l'École de droit de l'Université de Moncton.

YVON FONTAINE, DOYEN

BSCSoc (Moncton), LL.B. (Moncton), LL.M. (Toronto)

Barreau du Nouveau-Brunswick

Pour de plus amples renseignements sur les programmes de common law en français ou sur les conditions d'admission, vous pouvez communiquer avec Denise Surette (préposée au recrutement) ou avec Pierre Foucher (Vice-doyen) en composant le 858-4564 ou en passant au pavillon Landry.

Les Aigles gagnent à moitié et reprennent le 4^{ème} rang de la division



La troupe de Len Doucet a goûté à la victoire et à la défaite en fin de semaine dernière alors qu'elle affrontait les Tommies de l'université Saint-Thomas et les Red Devils de l'université du Nouveau-Brunswick.

Marc-Éric BOUCHARD

La troupe de Len Doucet a mis un terme à une série de cinq défaites consécutives en battant difficilement les Tommies de l'université Saint-Thomas

par la marque de 4 à 3, samedi dernier à Fredericton. Le défenseur François Chaput a pris la situation en mains et a enfilé deux buts dont celui de la victoire. Les autres buteurs des Aigles ont été Dany

Gauvin et Claude Lagacé. La réplique est venue de Wade Stewart, Jeff Grant et Mark Thompson.

Ce match s'est terminé sur une note plutôt violente. Un spectateur a décidé de s'en prendre à Antony Hill pour la défaite de son équipe locale. Ce premier a asséné un coup de poing au cerbère qui est tombé à la renverse plus surpris que blessé. Les joueurs des Aigles sont tout de suite revenus à la charge pour venger leur coéquipier mais la police et l'entraîneur Len Doucet ont fini par calmer les esprits soulevés. Aucune plainte n'a été portée. La veille, le Bleu et Or s'est avoué vaincu 5 à 4 face aux Red Devils de UNB.

Quatre joueurs ont touché la cible de l'université du Nouveau-Brunswick. Dany Gauvin, Terry Toner, et Pierre Cliche, Gilles Maltais en dernière minute de jeu ont compté dans la défaite.

Rob Kiewawewak (2), Clyde Simmons, Forbie MacPherson et Trevor Boland ont mené les Red Devils à la victoire.

Selon François Chaput, la principale raison du revers de vendredi face aux Tommies est dû au fait que «les joueurs ne se sont pas assez dévoués physiquement». Il ajoute d'ailleurs que la partie de samedi était mieux jouée. «Nous étions conscients de l'importance de cette rencontre, a-t-il fait savoir.

La plupart des joueurs sont conscients qu'ils devront démontrer plus d'ardeur au travail et surtout capitaliser dans les moments propices.

Plus encore, certains joueurs vont devoir exercer plus de leadership au sein de la formation pour le reste de la saison. Des athlètes d'expérience comme Serge Fagan, Don McGrath, Pierre Cliche, Dany

Gauvin et d'autres encore tenteront sûrement de ramener les Aigles vers la victoire.

BERGEVIN #1

Pour les trois dernières parties, l'entraîneur Len Doucet a fait confiance au nouveau venu, Frantz Bergevin. Même si, à certaines occasions, Bergevin a fait preuve de faiblesse, il demeure néanmoins stable. Les

deux cerbères devront se donner la main et se surpasser durant les prochains semaines afin de s'assurer que les Aigles atteignent les séries éliminatoires.

Béliveau suspendu pour un match

L'attaquant des Aigles Bleus,

SUITE EN PAGE 15

Certains athlètes seront à surveiller

ATHLÉTISME

«Nous sommes à peu près au même niveau que l'année dernière. C'est de cette façon que l'entraîneur de l'équipe d'athlétisme de l'Université de Moncton, Charles Babinéau, décrit sa nouvelle formation. «Nos chances de remporter un championnat de l'Atlantique sont minimes.» a-t-il ajouté sur un ton réaliste.

BRENE RGY

Cependant, Babinéau affirme que trois de ses athlètes pourraient faire très belle figure. Entre autres, il y a Joël Bourgeois qui, selon les dires de l'entraîneur, pourrait détenir des records au niveau national

Il y a deux semaines, quelques athlètes de l'Université de Moncton participaient à une compétition régionale qui se tenait au CEPS L.-J. Robichaud. Malheureusement, Joël Bourgeois et Angela Brene u'étaient pas de la partie.

En revanche, Glenda Robichaud a remporté une première position au lancer du poids. De plus, au 60 m sprint, Gaëtan Brideau a décroché une deuxième position, tandis que Marc Pelletier a terminé au quatrième rang. Au lancer du poids chez les hommes, René



ROBICHAUD



BOURGEOIS



BABINEAU

Doucet a soutiré une première position. Finalement, Brian Comeau a terminé au troisième rang du 1500 m.

Au niveau de l'ASIA, Charles Babinéau croit que l'athlète Dalhousie de Halifax sera la grande puissance chez les femmes. Du côté masculin, il semblerait que trois équipes pourraient se faire une très chaude lutte, soit l'université Memorial de St-John's et les universités St-Mary's et Dalhousie de Halifax.

Cette fin de semaine, l'équipe monctonienne, qui se compose de cinq femmes et de sept hommes, participera à une compétition de calibre provincial au CEPS L.-J. Robichaud. Des clubs du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de 100 m haies, représente aussi un excellent espoir.

Marriott
SERVICE ALIMENTAIRE DE L'U DE M
SPÉCIAL ÉCONOMIQUE
SUR LA BOUFFE
(SERVICE À VOLONTÉ)
AUCUNE TAXE À PAYER!

En obtenant les plans de repas suivant, vous ne payez aucune taxe car nous la payons pour vous!

10 Déjeuners 24.25 \$, une économie de 15%. Prix régulier sans la carte 28.50 \$.

10 Diners 40.50 \$, une économie de 15%. Prix régulier sans la carte 47.50 \$.

10 Soupers 51.00 \$, une économie de 15%. Prix régulier sans la carte 60.00 \$.

Ces coupons peuvent être achetés durant l'année universitaire à la même économie toute en économisant la TPS et la taxe Provinciale.

VENEZ-VOUS PROCURER VOS
CARTES AU BUREAU DE LA CAFE
"AUCUNE TAXE À PAYER"

Le Québec chercherait à se joindre à l'ASIA

Les universités du Québec pratiquant des sports inter-universitaires sont peu nombreuses. Ne pouvant créer de conférences sportives dans la province même, vu le nombre restreint d'équipes, des propositions ont été émises aux dirigeants de l'ASIA pour qu'il y ait une fusion d'ici deux ans.

Anick F. LOSIER

Jusqu'à présent, les universités québécoises évoluent dans une ligue avec la province de l'Ontario dans deux sports: le hockey et le basket-ball. Cette année, les Ontariens ont fait savoir que leurs équipes ne voulaient plus jouer avec celles du Québec pour des raisons d'ordre plutôt économique.

Ainsi, quelques options s'offrent pour le groupe québécois: l'ASIA, l'Ouest canadien, les équipes américaines ou leur propre ligue.

Selon un article écrit dans le *Globe and Mail*, par le journaliste David Nayler le 9 janvier dernier, les deux sports en question n'ont que trois équipes chacun pour la prochaine saison. Il est donc impensable pour les universités québécoises de créer une ligue propre à la province.

Les équipes québécoises avaient reçu le privilège d'évo-



O'CARROLL

luer dans la ligue universitaire de l'Ontario quand plusieurs programmes sportifs dans les universités de la province avaient été retranchés. Mais il était alors question de travailler en vue de réinstaurer une ligue québécoise.

Les universités concernées sont McGill (hockey et basket-ball), Concordia (hockey et basket-ball), Bishop (basket-ball) et l'Université du Québec

à Trois-Rivières (hockey). Selon le directeur des sports à l'Université de Moncton, Daniel O'Carroll, ce des équipes du Québec viennent évoluer avec l'ASIA serait très intéressant pour l'Université de Moncton.

«Leur niveau de compétition est très bon et leur statut de francophone (principalement l'Université du Québec) serait encourageant, puisque nous sommes la seule université francophone évoluant dans l'ASIA.»

Si le Québec avait la permission de jouer avec l'ASIA, la situation pourrait ne durer que pour une année. En effet, l'Université Laval, et les universités Bishop et du Québec (à Montréal) ont indiqué qu'ils désireraient réinstaurer leurs programmes de basket-ball d'hockey et les programmes de basket-ball et hockey ensuite pour la saison 1993-94.

Les dirigeants de l'Association des sports interuniversitaires de l'Atlantique sont présentement en train d'étudier la question et une réponse ou encore des développements sont à prévoir durant les prochains mois. □

ENJEUX-HORS JEU

Anick F. LOSIER

Un Québec dans a constitution... sportive de l'Atlantique?

Anick F. LOSIER

On apprendrait par l'entremise de Radio-Canada atlantique la semaine dernière que les universités McGill, Concordia, Bishop et l'Université du Québec à Trois-Rivières seraient intéressées à venir évoluer dans la ligue des provinces de l'Atlantique (ASIA).

C'est une nouvelle bien fraîche car plusieurs n'en avaient encore rien l'undi dernier. La surprise était mélangée à un léger picotement de curiosité.

La première constatation qui nous vient à l'esprit est certainement celle de leur niveau de compétition. Les équipes de l'ASIA seraient ainsi confrontées à des équipes détenant un niveau d'excellence dans le monde athlétique. Les équipes québécoises ont d'ailleurs toujours été reconnues pour leur force à l'échelle nationale. Même plusieurs de nos équipes Bleu au hockey nous viennent directement de cette province.

Il serait très intéressant pour le fait français d'avoir des équipes autres que l'Université de Moncton qui converse dans la langue de Molière. Les représentants de l'U de M se sentiraient ainsi moins «frogs».

Est-ce vraiment possible d'avoir une telle association? Difficile à prévoir vu la situation économique des universités ces dernières années. Quand on considère qu'un Cap-Breton, la moitié des programmes sportifs de l'université ont été coupés. Au Québec, c'est la même situation. C'est pourquoi les équipes de McGill, Concordia, Bishop et Trois-Rivières se voyaient dans l'obligation d'évoluer avec l'Ontario.

Il en coûterait très cher pour le transport seulement pour compétitionner avec le Québec. De plus, vu le maigre budget des sports de l'Université de Moncton, il faudrait se demander quel sport serait coupé pour pouvoir une fois de plus encourager le hockey sur glace.

Le soccer féminin, dont le programme est un peu frêle vu

sa jeunesse, serait ainsi encore le point de mire pour les coupures de l'administration.

De plus, les terrains de soccer et de hockey sur gazon, qui n'ont jamais été à la mesure de la compétition, s'auraient l'espoir de voir les «marais» disparaître pour toujours.

Les équipes de volley-ball ne pourraient pas plus attirer les joueurs élites dans leur province. Présentement, les Angles Bleus évoluent avec neuf filles (dont deux viennent d'être rappelés avec l'équipe après avoir subi les coupures en début de saison) et les Angles sont au dernier rang au classement général de l'ASIA.

Il pourrait être moins avantageux à long terme d'avoir des équipes québécoises avec l'Association des sports interuniversitaires de l'Atlantique. Plusieurs facteurs seront donc à considérer par les dirigeants de l'ASIA et même de l'Université de Moncton. Les coûts seront principalement considérés. Et comme la récession l'oblige, il faudra se serrer la ceinture sportive... □

SUITE DE LA PAGE 14

Mathieu Béliveau, a été suspendu pour un match. Il n'a donc pas joué contre l'île-du-Prince-Édouard dans la partie de hier soir.

Réactions à l'article de l'Académie Nouvelle

Le commentateur sportif du journaliste Éric Audet, à l'Académie Nouvelle, voulait sûrement en remuer plusieurs.

Plusieurs joueurs des Angles Bleus ont constaté que cet article contenait de la vérité mais qu'à certaines occasions, les faits étaient un peu trop positifs.

De plus, ces joueurs croient que ce commentaire aurait dû être écrit bien avant vendredi dernier. Selon eux, le moment le plus propice aurait été après la rencontre face aux Panthers de l'île-du-Prince-Édouard où les Angles s'étaient fait ridiculiser à 3 le 17 novembre dernier. □

Un gros manque d'effort chez les Aigles

VOLLEY-BALL MASCULIN

«Personne n'a donné une grosse performance. Aucun de mes joueurs n'a joué à son plein potentiel. L'entraîneur, Louis Cormier, était visiblement très déçu de la performance des siens après le tournoi du week-end dernier. En effet, lors d'un tournoi de calibre assez à Saint-Jean, les Angles Bleus n'ont remporté que deux sets sur un total possible de huit.

Bruno ROY

Normalement, je suis certain qu'on aurait pu viser le premier rang», a ajouté Cormier. Le tournoi a quand même assez bien débuté pour la troupe de l'U de M contre St-Jean et Nackawick, où les Aigles ont remporté un set sur deux contre chacune de ces équipes. Par la suite, c'est détérioré lorsqu'ils ont perdu 2-0 face à Newcastle. Lors de leur dernier match, soit celui de la consolation, le Bleu et Or s'est incliné 2-0 contre une équipe de Moncton. Louis Cormier avoue que les blessures touchent encore son équipe. «Colin Thébaud n'a pas pu jouer, son frère Claude revenait tout juste au jeu, Denis Léger se remettrait d'une grippe et René Fournier avait mal à l'époule.»

De plus, il semblerait que le Bleu et Or est encore à la recherche de leadership. «Nos joueurs ne sont pas assez

bryuants sur le terrain. Ils n'ont pas la rage dans le corps, a-t-il ajouté. En revanche, il croit que le retour de Colin Thébaud va améliorer la situation.

Selon le joueur recrue, Andrew Pelletier, le moral de l'équipe se tient mieux après la dernière fin de semaine. «Le moral était bon avant, mais lors du week-end les gars se sont dits ce qu'ils pensaient et ça s'est amélioré. Il croit de plus aux chances de son équipe. «Je pense que nous allons remporter nos matchs face à l'univer-

sité du Nouveau Brunswick et à l'Université Memorial la fin de semaine prochaine, a-t-il ajouté.

D'ici là, les Aigles auront du pain sur la planche. Ça va pratiquement très fort cette semaine», affirme Louis Cormier.

Mercredi, les Aigles se rendent à Halifax pour affronter les puissants Tigers de l'université Dalhousie. Ce week-end, les quatre équipes de l'ASIA se rencontreront lors d'un tournoi qui aura lieu au CEPS Louis-J.-Bouchard. □

ATHLÈTES DE LA SEMAINE À L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

BRIGITTE SOUCY ET PIERRE CLICHE SONT CHOISIS

Anick F. LOSIER

Attaquant des Angles Bleus au hockey, Pierre Cliche, a été choisi athlète de la semaine. Du côté féminin, la volleyeuse Brigitte Soucy a été nommée.

Soucy a excellé mercredi dernier dans le match opposant les Angles aux représentantes de l'université du Nouveau-Brunswick.

Reconnue pour ses attaques puissantes, l'athlète de Bouc-

année avec l'équipe. Elle avait été nommée recrue de l'année par excellence la saison dernière.

Agé de 22 ans, Cliche a amassed un but et trois passes lors des deux parties de la fin de semaine dernière. Cet étudiant de quatrième année en éducation est originaire de Labbé au Québec.

sa fiche offensive avec l'équipe cette année est de 19 points, soit huit buts et 11 passes. □

SAMEDI 1er FÉVRIER 22h

"BEACH PARTY" AVEC UJAMAA



ETUDIANT-E A L'AVANCE 45 A LA PORTE 55
INVITE-E A L'AVANCE 65 A LA PORTE 75

PRÉSENTÉ PAR LE CLUB DE COMPTABILITÉ
EN COLLABORATION AVEC LE KACHO

DE PLUS, CETTE SEMAINE AU KACHO

CE JEUDI 30 JANV.
AU KACHO

SOIRÉE D'AMATEURS

ORGANISÉ PAR LA FACULTÉ
DES SCIENCES SOCIALES,
DANS LE CADRE DE LEUR
SEMAINE D'ACTIVITÉS.

UNE INVITATION EST
LANCÉE A TOUS, VENEZ
ENCOURAGER LES PARTICIPANTS.

ENTRÉE LIBRE

LES MERCREDIS
ET VENDREDIS
DU KACHO

OUVERTURE 14h.
BOUFFE A PARTIR DE 16h

EN SOIRÉE:
LE MERCREDI C'EST
LA MUSIQUE ROCK
ET ALTERNATIVE
DE MARC ARSENAULT

ET LE VENDREDI LE
D.J. DENIS MAZEROLLE.